PROJET D'UN PARC NATIONAL À L'ASCENSION

Rivière Rouge, rapide des 21 milles

Ce document a été réalisé par :

La Municipalité de L'Ascension
59, rue de l'Hôtel-de-Ville
L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Téléphone : (819) 275-3027
courriel : directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca

Recherche et rédaction du document :

Diane Gargantini
Chargée de projet, projet de parc national
projetparcnat@municipalite-lascension.qc.ca

Remerciements :

Ce document a pu être réalisé grâce à l'aide financière de la Conférence régionale des élus des Laurentides du Secteur Loisirs, du Créneau d'excellence leader en Tourisme de villégiature quatre saisons et enfin, du Secteur Environnement.

La production de ce document et son contenu ont été bonifiés grâce à la participation et à la collaboration des membres du comité de travail.

Membres du comité :

Yves Meilleur, maire de L'Ascension
Jocelyn Campeau, directeur du service de l'Aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
Stéphane Lapointe, directeur général du Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle
Jacques Allard, directeur de Loisirs Laurentides
Jacques Ruelland, président du Conseil régional de l'environnement des Laurentides
Martin Soucy, directeur du Parc national du Mont-Tremblant
Hélene Beauchamp, directrice générale de la Municipalité de L'Ascension
Christian Pilon, inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité de L'Ascension

Le projet de mise en valeur des sites archéologiques fut largement inspiré du projet Nipagan.
Donc, un merci particulier au Comité Multiressources pour le projet Nipagan ainsi qu'à Sylvie Constantin et Sylvain Généreux, fondateurs de l'organisme *Les Gardiens du Patrimoine Archéologique* et collaborateur au projet Nipagan.

Photo :
Jacques Chaput, Club de plein air Les Aventuriers

Cartographie :
Ginette Mann, Technicienne en cartographie et géomatique, MRC d'Antoine-Labelle

Table des matières

Page

Introduction 5

Situation géographique 6

Argumentaire 7

Bibliographie 14

Annexe I : Éléments de comparaison entre un parc national et une réserve aquatique 16

Ce projet, une plus-value au parc national du Mont-Tremblant 17

Annexe II : La municipalité de L'Ascension

- Le Territoire 19
- Données démographiques et socioéconomiques 19
- Développement économique 19
- Le plan de développement territorial 20
- Autres activités touristiques offertes dans la municipalité de L'Ascension 21
- Démarche de la municipalité concernant le projet de parc national 21

Annexe III-A : Une aire protégée 23

Annexe III-B : Selon le MDDEP 27

Annexe IV-A : Projet de parc national

- Qu'est-ce qu'un parc national ? 29
- Possibilités de développement 29
- Retombées économiques 30
- Notoriété et taux de satisfaction 30
- Mise en valeur 30

Annexe IV-B : Parc national éclaté 31

Annexe IV-C : Document du parc national du Mont-Tremblant, recueil de données sur la clientèle 32

Annexe V-A : Fréquentations et dépenses touristiques dans la MRC d'Antoine-Labelle **34**

Annexe V-B : Performance touristique de la MRC d'Antoine-Labelle **35**

Annexe V-C : Tendances concernant les activités plein-air/aventure/écotourisme **36**

Annexe VI : Positionnement stratégique de l'offre touristique de la municipalité de L'Ascension (CLD A-L 2009)

- Opportunités pour la municipalité de L'Ascension (CLD 2009) **38**
- Menaces pour la municipalité de L'Ascension (CLD 2009) **38**
- Lacune importante sur le territoire de la municipalité **38**
- Positionnement stratégique de l'offre touristique de la municipalité de L'Ascension **39**

Annexe VII : Les produits et les marchés touristiques

- Randonnée, escalade et canot **41**
- Activités en milieu autochtone **44**
- Segmentation des activités culturelles et de divertissement **45**
- Tourisme Québec : Plan marketing 2009-2010 Nouvelle-Angleterre (États-Unis) et priorités d'action en 2009-2010 **46**

Annexe VIII : Activités préconisées dans le parc national **47**

Annexe IX : Bassins des populations accessibles **50**

Annexe X : Retombées économiques de l'industrie du récréotourisme dans la MRC d'Antoine-Labelle **55**

Annexe XI : Carte géographique **62**

Annexe XII : Occupation amérindienne **64**

Annexe XIII : Projet de mise en valeur des sites archéologiques **67**

Annexe XIV : Harmonisation des usages **70**

Annexe XV : Lettres d'appui **76**

INTRODUCTION

La municipalité de L'Ascension demande à la MRC d'Antoine-Labelle de la supporter dans ses démarches de modification de statut d'une partie de l'aire protégée projetée de la Réserve aquatique de la Vallée-de-la-Haute-Rouge. La municipalité demande d'augmenter le niveau de protection d'une partie de l'aire protégée actuelle à un niveau deux (2), soit à celui de parc national. La création de ce territoire satellite ferait partie intégrante du Parc national du Mont-Tremblant.

La municipalité souhaite que ce projet devienne un projet régional.

La municipalité de L'Ascension demande à la MRC d'Antoine-Labelle

- De la supporter dans ses démarches pour modifier le statut d'une partie de l'aire protégée ainsi qu'une petite partie de la Réserve Rouge-Matawin.
- De la supporter entre autres, dans ses démarches au niveau de l'harmonisation des usages auprès de la Sépaq, des forestiers, de la communauté Atikamekw de Manawan et de la Commission des Ressources naturelles et du Territoire.

L'Ascension sollicite également la MRC d'Antoine-Labelle afin que, conjointement, elles adressent cette demande à la Conférence régionale des élus des Laurentides, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

L'Ascension est une municipalité dynamique avec la volonté de mettre en valeur son territoire afin de contrer sa dévitalisation. Dans ce document nous voulons démontrer l'importance du projet de parc national puisqu'il protège autant qu'il développe le territoire. Cet apport environnemental, économique, touristique et social, en fait un projet porteur d'avenir pour toute la communauté locale et régionale. En effet, il permet de développer dans le secteur de la Rouge, un pôle d'attraction important en offrant un produit d'appel fort. Les activités situées dans la municipalité, dans les parcs régionaux des municipalités avoisinantes et enfin, dans le secteur Nord de la MRC d'Antoine-Labelle pourront bénéficier de ce levier d'attraction.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des arguments qui illustrent bien la pertinence de l'implantation de ce projet à L'Ascension et dans la MRC d'Antoine-Labelle. En annexe, vous pourrez consulter les documents auxquels nous nous sommes référés. Vous y trouverez d'abord un bref portrait de la municipalité. Vous pourrez constater la teneur de son territoire ainsi que son profil démographique et socioéconomique. Vous prendrez connaissance des investissements et des efforts déployés par la municipalité dans le développement économique et touristique depuis les dix dernières années. Vous remarquerez aussi les démarches déjà entreprises pour structurer le présent projet. Son orientation proactive illustre bien sa volonté de contrer la dévitalisation de son territoire. Enfin, les annexes contiennent des informations sur différents aspects du projet tels que les aires protégées, les parcs nationaux, des données économiques et touristiques de la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que de l'occupation amérindienne, un atout inestimable de notre patrimoine culturel. Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance du projet de mise en valeur des sites archéologiques.

Un grand nombre d'intervenants dans le milieu pense qu'augmenter le statut de protection de l'aire protégée à un niveau 2, soit celui de parc national, augmentera la protection de ce territoire. De plus, cette offre récréotouristique supplémentaire s'inscrit parfaitement dans le cadre des priorités de développement touristique et économique énoncées par les intervenants locaux et régionaux. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance des lettres des différents organismes qui appuient ce projet.

Situation géographique, limites et superficie du projet de parc national envisagées dans une partie de la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge et de la réserve Rouge-Matawin.

Les limites, la superficie et la localisation du projet de parc national envisagées dans une partie de la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge et dans la réserve Rouge-Matawin apparaissent à la carte constituant l'annexe XI. Le projet de parc national couvre donc un territoire de **116 km^2**. Ces limites sont proposées comme territoire satellite faisant partie intégrante du Parc national du Mont-Tremblant. Ces limites ont été établies en collaboration avec la MRC d'Antoine-Labelle et la municipalité de L'Ascension.

La partie de territoire pour laquelle est demandée une augmentation de statut de protection, est située dans la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge et dans la réserve Rouge-Matawin, et le statut de parc national est suggéré. Ce territoire est situé dans la région administrative des Laurentides uniquement, entre le 46°35' et le 47°02' de latitude nord et le 74°22' et le 74°48' de longitude ouest. Elle est localisée à environ 5 km du noyau villageois de la municipalité de L'Ascension et à environ 55 km des villes de Mont-Laurier et Mont-Tremblant. Cette partie de réserve aquatique projetée couvre une superficie d'environ 64 km^2. Sa portion laurentienne fait partie des territoires non organisés de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle ainsi que de la municipalité de L'Ascension. Sa limite nord se termine au chemin forestier 51 situé au nord entre le petit lac Rouge et le lac Barrette. Quant à sa limite sud, elle se termine à la ligne électrique de haute tension située sur le territoire de la municipalité de L'Ascension.

Les deux portions de territoire suggérées qui appartiennent à la réserve Rouge-Matawin couvrent approximativement 52 km^2. Ces parties de territoire sont situées entre le chemin forestier collecteur 51 et l'aire protégée de la réserve aquatique de la Vallée-de-la-Haute-Rouge. Dans les faits, cela signifie un agrandissement de l'aire protégée actuelle de 52 km^2.

Ces limites ont été retenues pour les raisons suivantes. D'une part, pour situer le projet uniquement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et dans la région administrative des Laurentides. Également, afin de ne pas empiéter sur les terres sacrées de la communauté Atikamekw de Manawan touchant à l'aire protégée située dans la MRC Matawinie dans la région de Lanaudière. D'autre part, la limite a été établie du côté ouest du chemin 51 afin que ce chemin soit utilisé comme limite physique. Enfin, il fallait éviter d'inclure un chemin forestier collecteur dans un parc national ainsi que des lignes électriques de haute tension. Nous vous invitons à consulter la carte géographique à l'annexe XI.

UN PROJET DE PARC NATIONAL À L'ASCENSION

À L'Ascension, le projet de parc national illustre bien l'importance de la prise en charge du milieu pour la mise en valeur de son territoire. (Annexe II)

Une partie du territoire de l'aire protégée de la Réserve aquatique projetée de-la-Vallée-de-la-Haute-Rouge située dans la MRC d'Antoine-Labelle est un attrait naturel qui a besoin d'être soutenu dans son développement. Le meilleur modèle à mettre en place est celui de parc national (Annexe I). Afin de soutenir nos propos nous vous présentons différents aspects environnementaux, économiques, touristiques et sociaux qui démontrent l'apport positif pour la région de la création d'un parc national à L'Ascension.

Environnement

- L'aire protégée aquatique de la Vallée-de-la-Haute-Rouge située dans la MRC d'Antoine-Labelle est un joyau de notre province et de notre région, puisque seulement quelques aires protégées ont obtenu le statut de réserve aquatique.

- Dans un parc national, le patrimoine naturel collectif est conservé tout en permettant son accessibilité et sa mise en valeur de façon éducative et récréative.

- L'ajout de 116 km^2 au parc national du Mont-Tremblant permet de préserver une plus grande représentativité de la province naturelle des Laurentides tout en s'inscrivant dans le *« cadre d'orientation en vue d'une stratégie québécoise* » du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) avec un objectif de conservation et de mise en valeur du territoire public du Québec. (Annexe III-B)

- Le statut de parc national offre un élément de gestion qui vient aider le développement et l'organisation des produits touristiques. (Annexe IV)

- La proximité du milieu habité et des nombreux campings facilite son accessibilité. Sans système de gestion, ces lieux continueront d'être occupés de façon anarchique. (Annexes I et IV) Sans la chasse, cette aire protégée sera incontestablement mieux protégée.

- Ce projet peut prendre la forme d'un parc national éclaté comme il en existe déjà plusieurs au Québec. (Annexe IV-B)

- Seule la catégorie II (parc national) permet la protection permanente du milieu naturel jumelée à des perspectives de développement à des fins de récréation. L'aire protégée de catégorie II est *« administrée principalement pour la protection des écosystèmes et aux fins de récréation. Zone naturelle, terrestre ou marine, désignée :* ***a)*** *pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures ;* ***b)*** *pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation ;* ***c)*** *pour offrir des possibilités de visite, à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales.* » [1]

- Les sites archéologiques et les artéfacts autochtones qu'ils recèlent font partie d'un pan de notre histoire que nous avons intérêt à protéger et à faire découvrir en tant que richesse culturelle collective. (Annexe XII et XIII)

[1] Site internet MDDEP, registre des aires protégées, janvier 2010

Économie

- Une récente étude économique démontre que 80 % du produit intérieur brut (PIB) de la MRC d'Antoine-Labelle est généré par le secteur forestier de la MRC. [2]

- Dans la MRC d'Antoine-Labelle, l'économie repose principalement sur l'industrie forestière qui générait des retombées économiques de l'ordre de 550 M par année avant l'arrivée de la crise structurelle et conjoncturelle qui a frappé de plein fouet cette industrie. Depuis trois à quatre ans, les retombées économiques de ce secteur d'activités se sont vues réduites de près de 50% et se chiffrent présentement à 250 M. (Annexe V)

- Actuellement 14 des 17 usines de transformation du bois dans la MRC d'Antoine-Labelle et des MRC limitrophes ont cessé leurs opérations, dû à la grave crise forestière sévissant dans la région des Laurentides. La fermeture de ces usines de transformation du bois a occasionné la perte d'un peu plus de 2 500 emplois directs et indirects dans la MRC d'Antoine-Labelle, au cours des trois dernières années.

- Une personne sur quatre dépend actuellement de l'assurance emploi et de l'assistance sociale dans la MRC d'Antoine-Labelle.

- La MRC d'Antoine-Labelle n'a pas d'autres secteurs d'activités alternatifs afin de relancer rapidement son économie à court terme, tels que les secteurs des mines, de l'aluminium, de l'énergie éolienne ou des nouvelles technologies de l'information (TIC).

- L'ensemble des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle sont dévitalisées, selon l'indice de développement économique, calculé par le ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT).

- Selon le Ministère des Affaires municipales, de la Région et de l'Occupation du territoire, L'Ascension figure parmi les 152 municipalités les plus dévitalisées au Québec.

- Le gouvernement du Québec a reconnu le caractère monoindustriel du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle par le biais d'un Contrat de diversification liant son ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) avec la MRC d'Antoine-Labelle.

- Suite à cette crise, plusieurs leaders de la MRC d'Antoine-Labelle ont formé un Comité qui a pris à sa charge d'élaborer et d'appuyer un *Plan de Relance* visant à relancer l'économie de la MRC, à court terme, dans l'ensemble des secteurs d'activités priorisés par le milieu, dont notamment le secteur touristique.

- Le projet de parc national s'inscrit dans le « *Plan de diversification et de développement économique de la MRC d'Antoine-Labelle* » élaboré afin de contrer les effets de la crise forestière (projet P-114).

[2] Retombées économiques de l'industrie du récréotourisme dans la MRC d'Antoine-Labelle par EcoTec Consultants pour le CLD et la SADC d'Antoine-Labelle, septembre 2008

- L'industrie touristique est le deuxième secteur en importance dans la MRC d'Antoine-Labelle engendrant des retombées économiques de près de 90 M par an. (Annexe V)
- Depuis 10 ans (1999), le mandat de gestion des parcs nationaux est confié à la Sépaq. Les retombées économiques du Parc national du Mt-Tremblant ont augmenté. Des dépenses de 51 millions de dollars en 2009 ont été déboursées par les visiteurs. Ils provenaient de toutes les régions du Québec (cette étude n'inclus pas les populations de Laval, Montréal et la couronne Sud de Montréal), Toronto et l'international. (Annexe IV)

- En moyenne, pour chaque dollar dépensé à l'intérieur d'un parc, 15$ sont dépensés et réinvestis en périphérie dans les entreprises de biens et de services. (Annexe IV)

- Évolution de parc Québec de 1999 à 2009 : Plus de 400 000 participants aux activités éducatives animées (150 000 en 2000). Environ 16 000 à 18 000 participants par année pour les activités éducatives au Parc national du Mont-Tremblant. (Annexe IV)

- Un client sur quatre pratique le canot au Parc national du Mont-Tremblant. Pour l'année 2005-2006, la fréquentation au Parc national du Mont-Tremblant fut de 138 919 visiteurs quotidiens et 288,674 séjours en hébergement pour un total de 427 593. (Annexe IV-C)

- Le projet de parc national permet le développement ou le maintien d'emplois dans la municipalité et dans la région. Le projet de parc national est situé près d'infrastructures touristiques majeures ce qui laisse présager une fréquentation significative. Il est à moins de 45 minutes de voiture de la Station de villégiature Mont-Tremblant et du Parc national du Mont-Tremblant avec son taux de fréquentation de 427 593 visiteurs en 2005-2006 (Annexe IV-C) sans oublier la piste cyclable du P'tit train du Nord, le lac Nominingue, le Réservoir du Kiamika, le Réservoir du Baskatong.

- La principale caractéristique de la situation géographique du projet de parc national dans l'aire protégée projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge est sa proximité et son accessibilité des principaux marchés émetteurs. En effet, un temps de parcours de 3hres et moins en automobile permet d'atteindre un important bassin de population de 4 124 680. Entre 5 heures et 2 heures de route, c'est un bassin de plus de 5 M de résidents qui peut être atteint. Ajoutons à ce même temps de déplacement automobile, la population atteinte hors Québec de sept villes de l'Ontario et de six villes des États-Unis (Vermont). (Annexe IX)

- Dans la MRC d'Antoine-Labelle pour l'année 2006, il y eu 721 000 visites totales et 165 000 excursionnistes d'un jour. (Annexe V)

- Le projet de parc national permet de créer et de diversifier l'offre d'emplois et ainsi :
    - Retenir davantage les jeunes dans la municipalité de L'Ascension et dans les environs.
    - Participer à remplacer les emplois perdus en foresterie.
    - Contribuer à la revitalisation de la municipalité.
    - Contribuer à créer des emplois dans le domaine touristique pour la nation Atikamekw de Manawan et à leurs artisans si ces derniers sont intéressés par le projet.

- Les investissements provenant d'un parc national sont susceptibles de créer un élément de levier en permettant l'aménagement d'infrastructures telles que : chemin, camping, descente de canot, etc.

- Le gouvernement du Québec octroie les budgets nécessaires au développement des parcs nationaux conférant ainsi à la municipalité dévitalisée un levier de développement économique supplémentaire (Annexe IV).

- À cause de ses moyens financiers limités, la municipalité possède une faible marge de manœuvre pour se développer. Il est actuellement irréaliste de penser qu'elle peut assumer elle-même un développement récréotouristique d'envergure. (Annexe II)

Touristique

- Selon son positionnement stratégique d'offre touristique évalué par le Centre local de développement de la MRC Antoine-Labelle, la municipalité de L'Ascension possède les opportunités suivantes (Annexe VI) :
    - La municipalité est localisée dans la 3ième région administrative la plus fréquentée par les touristes au Québec (2,9 millions).
    - Le récréotourisme est en croissance.
    - Proximité de Tremblant et d'un aéroport touristique international (desservi par Continental Airlines et Porter Airlines).
    - Vaste territoire avec de multiples développements potentiels.
    - Infrastructure en place pour les clientèles de motoneigistes et de quadistes.
    - Municipalité de transit pour la clientèle de la Zec Maison-de-Pierre (± 1300 membres) et la Réserve Rouge-Matawin.

- Selon les données du ministère du Tourisme, en 2009, la région des Laurentides a été la troisième région touristique du Québec la plus fréquentée par les touristes canadiens et étrangers après les villes de Montréal et Québec, avec toutefois le plus faible taux d'occupation de ses établissements hôteliers. Ceci démontre l'importance de développer de nouveaux attraits tels que ceux proposés par les parcs nationaux afin d'accroître la durée des séjours offerts et d'augmenter le nombre de nuitées en hébergement.

- Le projet de parc national vient consolider, organiser et renforcir l'offre touristique de la Vallée de la Rouge et de la MRC d'Antoine-Labelle. (Annexe V-B) Cela peut permettre d'augmenter la durée des séjours et ainsi favoriser l'achalandage touristique vers Mont-Laurier. Une fois à L'Ascension pour quelques jours, les visiteurs seront disposés visiter d'autres attraits. En effet, les excursionnistes d'une journée sont près à franchir un trajet de 120 km aller/retour.

- Les activités les plus pratiquées au Parc national du Mont-Tremblant sont : la randonnée pédestre à 75% de sa clientèle, baignade/plage à 37% ; canot à 25% ; interprétation à 6%. (Annexe XIII)

- Dans un parc national, les activités éducatives et les activités récréatives s'y rattachant augmentent l'offre touristique de la municipalité, la diversifient et correspondent aux principales tendances observées dans le secteur touristique. « *La randonnée, l'escalade et le canot forment la quatrième catégorie d'activités de plein air la plus populaire auprès des Canadiens en voyage*

d'agrément…. À la fois en voyage et en dehors de leurs voyages, ils sont aussi plus susceptibles que la moyenne d'avoir participé à des activités culturelles dont des expériences culturelles autochtones. »[3] (Annexe VII)

- S'intégrer au parc national du Mont-Tremblant nous permettrait de développer l'accessibilité à la rivière et de développer dans le secteur de la Rouge, un pôle d'attraction important en offrant un produit d'appel fort. Ceci servirait de levier d'attraction pour les activités situées dans la municipalité de L'Ascension et dans les municipalités avoisinantes.

- Le projet du parc national de L'Ascension répond à la tendance touristique de renouvellement continu de l'offre des Laurentides et particulièrement avec le désir de développer des activités complémentaires à celles qui s'offrent déjà.

- Le gestionnaire des parcs nationaux du Québec possède une expertise très développée dans la mise en valeur d'attraits naturels touristiques. (Annexe V)

- Les rapides des 21 milles sont reconnus de calibre national dans le plan directeur des corridors et parcours récréatifs non motorisés de la MRC Antoine-Labelle. Structurer cette offre permet de faire découvrir ce joyau qui gagnerait plus d'adeptes de sensations fortes.

- Inséré au cœur de nos paysages, la rivière Rouge est d'une grande beauté ainsi que les paysages qui l'entourent. L'encaissement de la rivière lui donne cet effet canyon inusité et tellement époustouflant.

- Le projet de parc national rejoint le Plan stratégique des Laurentides 2007-2012 en ce qui concerne le rattrapage des investissements gouvernementaux dans la région.[4]

- Impact du projet sur le développement de la MRC d'Antoine-Labelle et de la région des Laurentides : Le projet rejoint l'objectif numéro 2 du Plan d'action 2009-2010 du comité socio-économique loisirs : « mettre en valeur les milieux naturels à des fins récréatives en appuyant ces vocations dans les nouveaux territoires d'aires protégées »[5].

- Préserver et développer les sites d'intérêt archéologique autochtone (reconnus et potentiels). (Annexe XII)

- Développer des activités en lien avec les objectifs déjà identifiés dans le document de la réserve aquatique comme le développement de thématiques autochtones ou le projet de mise en valeur des sites archéologiques (annexe XIII). Approcher la nation Atikamekw et vérifier son intérêt à organiser ces activités afin de créer des emplois à leurs citoyens, par exemple :
    - Histoire de la rivière comme voie d'accès aux diverses ressources pour les autochtones, la route de la fourrure, lieu de rencontre, etc.
    - Activités autochtones : la spiritualité autochtone, exposition d'art et d'artisanat, expériences culturelles autochtones dans une région éloignée (ex. : au lac Rouge) avec séjour d'une nuit ou plus; festival ou événement autochtone (ex. pow-wow); attractions autochtones (musée, centre d'interprétation); aventure ou sports de plein air autochtone; reconstitution historique; mode de vie; dégustation de cuisine autochtone, etc. (Annexe VIII)

---

[3] **Système de veille stratégique, d'intelligence marketing et d'indicateurs touristiques des Laurentides.** *Enquête sur les activités et préférences en matière de voyage (EAPV) 2006, marché tourisme canadien, profil des activités au Canada, Tourisme Québec. site internet*

[4] Association touristique des Laurentides

[5] CRÉ Laurentides, Comité socio-économique-Loisirs, plan d'action 2009-2010

- Le parc du Mont-Tremblant se dit prêt à travailler en partenariat avec les Atikamekws qui voudront développer des attraits ou des activités pour la clientèle du parc.

- Le statut de parc national représente une vitrine exceptionnelle du Québec très appréciée des Québécois et Québécoises et également des touristes étrangers en quête d'espaces naturels. (Annexe IV-A)

- Un parc national est un produit attractif à l'international. (Annexe IV-A)

- Un parc national répond aux tendances concernant les activités de plein air qui sont en croissance constante. (Annexe V-E)

- Un développement recréotouristique significatif est peu envisageable lorsque la quantité de visiteurs dans une aire protégée est limitée à 15 personnes en même temps et qu'aucune infrastructure de gestion de ce territoire n'est en place.

Social

- Une personne sur quatre dépend actuellement de l'assurance emploi et de l'assistance sociale dans la MRC d'Antoine-Labelle.

- La MRC d'Antoine-Labelle est désignée territoire éloigné. Une municipalité dévitalisée dans une MRC dévitalisée.

- Le projet de parc national est un outil de plus pour contrer la dévitalisation locale et régionale. (Annexes II et XIII)

- Voici quelques données qui viennent appuyer le statut de municipalité dévitalisée de L'Ascension. La population vieillissante représente 60% des personnes ayant 45 ans et plus. Cette proportion de la population est plus importante que celle composée des 35 ans et moins qui est d'environ 27%. La question de la relève se pose et est déjà connue par la Municipalité. (Annexe II)

- Toujours selon les statistiques de 2006, le taux de chômage moyen se situe à 20,9 et le taux d'emploi se situe à 34,2. La crise forestière des dernières années a contribué à augmenter la pénurie d'emplois. (Annexe II)

- Selon les données du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle de juillet 2009, on compte 59 emplois dans la municipalité de L'Ascension principalement dans le secteur des services ; 17 entreprises ; une école, cinq clubs et organismes et enfin, la reconstruction de l'épicerie qui débutait tout récemment. (Annexe II)

- Au chapitre de la scolarité 50% de la population ne possède aucun certificat, diplôme ou grade. Il s'agit de 70% des jeunes appartenant au groupe d'âge de 15 à 24 ans, de 44% des 25 à 34 ans. Ces statistiques illustrent bien l'exode des jeunes plus instruits vers des milieux où il y a plus d'emplois. (Annexe II)

- Un parc national augmente les possibilités d'emplois directs et indirects pour les citoyens de la municipalité de L'Ascension, pour les citoyens Atikamekws de Manawan qui voudront développer des activités touristiques ainsi que pour les citoyens des régions environnantes qui bénéficieront indirectement de l'achalandage.

- Ce projet favorise un rapprochement entre les communautés, québécoise et autochtone, tant au niveau local, régional que provincial. Cette influence peut également se traduire au niveau international entre le peuple autochtone et les différents touristes issus de nationalités différentes qui participeront aux activités ethnoculturelles projetées dans le parc national.

Idées : L'accueil touristique pourrait être construit selon le mode de construction autochtone et on pourrait retrouver à l'intérieur de ce bâtiment de l'information sur la philosophie amérindienne associée à cette construction, les plans de construction, l'aspect spirituel, etc. Le bâtiment de l'accueil touristique devient en soi une expérience touristique originale et éducative. Il pourrait même y avoir des artisans amérindiens à l'œuvre, une place pour l'artisanat local aussi, etc.

Conclusion

Le patrimoine naturel de l'aire protégée de la Réserve aquatique projetée de-la-Vallée-de-la-Haute-Rouge situé dans la MRC d'Antoine-Labelle et ses sites naturels exceptionnels valent la peine qu'on intercède auprès des instances décisionnelles afin de mettre en valeur le potentiel exceptionnel de la rivière Rouge et de ses paysages et ce qui reste de l'intégrité patrimoniale des sites archéologiques déjà identifiés.

Tous les éléments décrits et réunis ici sous l'aspect environnemental, économique touristique et social font que ce territoire mérite d'être protégé et développer au bénéfice des générations actuelles et futures et au bénéfice de notre région. La gestion d'un parc national est liée à des avantages environnementaux et socioéconomiques multiples, en plus du rôle éducatif qui permet de diffuser un message de conservation de la biodiversité et du patrimoine naturel et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

Comité multi-ressources de la Vallée de la Rouge, «La rivière Rouge, un joyau à protéger », 2004.

Stratégie québécoise sur les aires protégées, Les aires protégées au Québec : un héritage pour la vie Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge, plan de conservation, septembre 2008

Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2008

Rapport de stage, Nicole Beauchemin, partie Connaissance du milieu, avril 2005

Statistique Canada

Positionnement stratégique de l'offre touristique de la municipalité de L'Ascension, CLD Antoine-Labelle, juillet 2009

Tourisme Québec, Plan marketing 2009-2010 Nouvelle-Angleterre (États-Unis) Page 16 sur 52, Priorités d'action en 2009-2010

Système de veille stratégique, d'intelligence marketing et d'indicateurs touristiques des Laurentides. *Enquête sur les activités et préférences en matière de voyage (EAPV) 2006, marché tourisme canadien, profil des activités au Canada, Tourisme Québec. site internet*
EAPV 2006 : Profil des amateurs d'activités culturelles et de divertissement durant des voyages d'une nuit ou plus Ministère du Tourisme 37

Soucy, Martin, «Définition d'un parc national au sein de parc Québec », nov. 2009

Parc Québec, Réseau Sépaq, Parc national du Mont-Tremblant, recueil de données sur la clientèle, sources Ad hoc Recherche – Étude sur la satisfaction des clientèles du réseau des parcs nationaux du Québec – 2002 ; Sépaq- direction du marketing – Étude sur la clientèle ayant fréquenté un parc national à l'été 2003 - 2003

EcoTec Consultants, Retombées économiques de l'industrie du récréotourisme dans la MRC d'Antoine-Labelle pour le CLD d'Antoine-Labelle et la SADC d'Antoine-Labelle, Septembre 2008.

Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle, Zins Beauchesne et associés, présenté au CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, décembre 2008.

Site internet MDDEP, registre des aires protégées

ANNEXE I

Éléments de comparaison des aires protégées
Réserve aquatique (catégorie 3) et parc national (catégorie 2)

Éléments de comparaison	Réserve aquatique (catégorie trois)	Parc national (catégorie deux)
Exploitation des ressources fauniques : Chasse Pêche Piégeage	Oui Oui Oui	Non Oui Non
Exploitation forestière	Non	Non
Retombées économiques (liées à la fréquentation)	Inconnu Système de gestion non défini	15 $ dépensés dans la région pour chaque 1 $ dépensé dans le parc
Création d'infrastructures de base à la création du statut du territoire (poste d'accueil, aménagement divers)	Non	Oui
Budget d'opération octroyé pour assumer la gestion de base et la mission de conservation	Non	Oui
Notoriété du type de territoire au niveau touristique et de la pratique d'activités	Non	Oui
Notoriété et reconnaissance du territoire au niveau international	Non	Oui
Expertise dans la mise en place de programme de découverte animée ou autoguidée. Permet une collaboration avec le peuple autochtone Atikamekw pour développer des activités ethnoculturelles.	Non	Oui
Expertise et équipe en place pour la gestion de la facette de conservation	Pas établi	Oui
Structure de gestion reconnue et solide pour faciliter la mise en œuvre du plan d'action et gérer les opérations	Non	Oui
Présence d'un système de vente et de réservation intégré	Non	Oui
Programme de marketing de type réseau incluant un site internet performant	Non	Oui
Possibilité de bénéficier des acquis et de la structure d'un territoire existant (parc national du Mont-Tremblant) en complémentarité avec l'offre touristique du territoire de la MRC Antoine-Labelle et des Laurentides.	Non	Oui
Existence d'un processus de concertation régional pour l'harmonisation du développement du territoire	Non	Oui Table d'harmonisation
Économies d'échelle liées à la gestion du territoire (un seul directeur, équipe administrative en place, etc.)	Non	Oui
Structure de gestion permettant la protection du territoire	Non	Oui
Possibilité d'accessibilité à des activités structurées	Non	Oui
Répond à l'objectif de protection du gouvernement	Oui	Oui

Ce projet, une plus-value au Parc national du Mt-Tremblant :

D'abord les avantages identifiés par le MDDEP ***:***

L'importance du cours d'eau

Des paysages qui sont absents du parc.

- *L'ajout de 116 km2 au parc national du Mont-Tremblant permet de préserver une plus grande représentativité de la province naturelle des Laurentides***.**

Augmente et diversifie l'offre touristique du Parc national du Mt-Tremblant par :

- *L'offre d'activités de canot en eau vive*
- *De nouveaux paysages à découvrir :*
  - *Inséré au cœur de nos paysages, la rivière Rouge est d'une grande beauté ainsi que les paysages qui l'entourent. L'encaissement de la rivière lui donne cet effet canyon inusité et tellement époustouflant.*

Un thème ethnoculturel **:**

- *Il n'y a pas de parc national au sud du Québec qui aborde le thème amérindien.*
- *C'est un thème qui fait partie des tendances observées dans le secteur touristique. Par ailleurs***,** *les Canadiens, « à la fois en voyage et en dehors de leurs voyages, sont aussi plus susceptibles que la moyenne d'avoir participé à des activités culturelles dont des expériences culturelles autochtones. » (Annexe VII)*
- *C'est un thème qui évoque l'harmonie entre l'homme et son environnement et le respect de la nature.*

ANNEXE II

LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Territoire

La municipalité de L'Ascension est située à 20 km de la route 117. On y accède par la route 321 Nord et le chemin de la Rivière-Rouge. L'Ascension est aussi accessible par le chemin des Entrelacs (lac Lynch, Macaza). L'Ascension couvre un territoire de 343 kilomètres carrés et est composée à 25% de terres privées et à 75% de terres publiques. Porte d'entrée à un vaste territoire public, L'Ascension donne accès à la ZEC Maison-de-Pierre, à la réserve Rouge-Matawin, aux territoires publics du ministère des Ressources naturelles ainsi qu'à l'aire protégée projetée de la réserve aquatique de la Vallée de-la-Haute-Rouge.

On y dénombre une quantité importante de plans d'eau de différentes grandeurs dont la magnifique rivière Rouge.

Données démographiques et socioéconomiques

Municipalité de petite taille, L'Ascension compte une population de 965 habitants selon les statistiques de 2006. Comparativement à 2001 où la population était de 783 personnes, la municipalité a eu une croissance démographique de 10%.

Voici quelques données qui viennent appuyer son statut de municipalité dévitalisée. La population vieillissante représente 60% des personnes ayant 45 ans et plus. Cette proportion de la population est plus importante que celle composée des 35 ans et moins qui est d'environ 27%. La question de la relève se pose et est déjà connue par la municipalité.

Toujours selon les statistiques de 2006, le taux de chômage moyen se situe à 20,9 et le taux d'emploi se situe à 34,2. La crise forestière des dernières années a contribué à augmenter la pénurie d'emplois.

Selon les données du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle de juillet 2009, on compte 59 emplois principalement dans le secteur des services ; 17 entreprises ; une école, cinq clubs et organismes et enfin, la reconstruction de l'épicerie débutait tout récemment.

En terminant, au chapitre de la scolarité 50% de la population ne possède aucun certificat, diplôme ou grade. Il s'agit de 70% des jeunes appartenant au groupe d'âge de 15 à 24 ans, de 44% des 25 à 34 ans. Ces statistiques illustrent bien l'exode des jeunes plus instruits vers des milieux ou il y a plus d'emplois.

Développement économique

La municipalité est considérée monoindustrielle avec l'industrie forestière comme principal employeur et fortement dévitalisée. Victime de la crise forestière, les pertes d'emplois furent nombreuses ces dernières années.

Au niveau financier, la municipalité possède, à l'image de d'autres municipalités dévitalisées, une faible marge de manœuvre pour se développer.

La diversification économique sur son territoire est donc une priorité et le développement de l'industrie récréotouristique est une avenue priorisée par la municipalité depuis bientôt 10 ans. Une étude de faisabilité d'un terrain de camping dans la municipalité de L'Ascension, commandée dans le cadre du Plan de diversification économique de la MRC d'Antoine-Labelle, révélait en 2008-2009 une lacune majeure du pouvoir d'attraction des touristes se résumant en un manque de un attrait majeur sur son territoire.

Le plan de développement territorial

Depuis 2001, suite au remaniement des territoires (fusion) la municipalité de L'Ascension a réfléchi aux possibilités de développement. Cela fait bientôt 10 ans que la municipalité réalise des actions afin d'améliorer et diversifier l'offre récréotouristique.

Le plan régional de développement des terres publiques s'actualise entre autres, autour du développement de certains lacs et cours d'eau tels que : lac Brochet ; lac Ackerson ; lac Aux Poissons ; lac Mousseau ; la rivière Rouge.

En 2003 puis en 2005, la municipalité aménage deux descentes de canot afin de permettre l'accès à la rivière Rouge dans sa municipalité.

En 2004, le comité multi-ressources fait des représentations concernant le projet d'aire protégée de la rivière Rouge. Suite à leurs représentations, un statut de Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge a été décrété en 2008. Une partie de cette aire protégée projetée occupe le territoire de la municipalité de L'Ascension et de la MRC d'Antoine-Labelle.

En 2004, la municipalité appuyait le club Quad Loup dans le développement de sentiers qui font en sorte qu'aujourd'hui la municipalité est devenue le point de jonction entre les sentiers quads qui desservent les régions de Lanaudière et du sud des Laurentides. Quant à la partie Nord, elle est présentement en développement pour rejoindre les clubs du Nord de la MRC d'Antoine-Labelle.

Depuis 2006 des sentiers pédestres et de raquette, adjacents aux terres publiques, ont été développés.

En 2008, la municipalité s'implique dans l'organisme Plein air Haute-Rouge. Le rôle de cet organisme est de diversifier l'économie de la région en valorisant les infrastructures récréotouristiques et les sites naturels déjà existants dans les municipalités de la Rouge.

En 2009, la municipalité demande qu'une partie de l'aire protégée de la Haute-Rouge soit décrétée parc national et rattachée au Parc national du Mont-Tremblant.

Autres activité touristiques offertes dans la municipalité de L'Ascension

En plus des activités récréotouristiques développées depuis 10 ans par la municipalité, les touristes accèdent à des activités de chasse et de pêche ; à des pistes fédérées pour la motoneige et le V.T.T. donnant accès à des kilomètres de sentiers et reliant ainsi plusieurs régions du Québec. Ces sentiers offrent une vue panoramique de la région à partir de la montagne de la tour de télécommunication d'Hydro-Québec et du belvédère, tous deux situés dans la ZEC Maison-de-Pierre. À ces activités de grande nature s'ajoute l'observation de la faune et de la flore ainsi que la visite des chutes du lac Currières et du lac Akerson.

Démarche de la municipalité concernant le projet de parc national

Les démarches entreprises depuis bientôt un an par la municipalité de L'Ascension traduisent bien le dynamisme des leaders en place et leur volonté à vouloir se prendre en main.

Depuis le printemps 2009, la municipalité de L'Ascension effectue des démarches afin de recueillir des appuis ou de débuter des ententes avec les partenaires limitrophes dans le but de réaliser le projet de parc national. Voici les actions posées jusqu'à ce jour :

- Le 16 mars 2009, la Municipalité émet une résolution de demande d'appui afin de donner un statut de parc national à l'aire protégée projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge ou de l'intégration de celle-ci au Parc national du Mont-Tremblant.
    - À ce titre, des correspondances ont été adressées à tous les intervenants concernés :
        - Ministre du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs
        - Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
        - Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
        - Député provincial de Labelle
        - CRÉ Laurentides
        - Loisirs Laurentides
        - Commission des Ressources naturelles des Laurentides
        - CRE Laurentides
        - MRC Antoine-Labelle
        - Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant
        - Table d'harmonisation de la Réserve Rouge-Matawin
        - Comité sur les aires protégées de la CRÉ des Laurentides
        - Député fédéral

- Fin septembre 2009, la municipalité engage une chargée de projet dont le mandat consiste en l'acquisition de connaissances afin :
    - Enrichir la réflexion et la vision de la municipalité de L'Ascension sur la possibilité d'intégrer une partie de l'aire protégée projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge au parc national du Mont-Tremblant par une recherche documentaire et auprès des partenaires.
    - Présenter une vision commune du milieu en travaillant en collaboration avec tous les partenaires concernés.

- Diverses rencontres d'information ont été réalisées afin de présenter le projet de parc national. D'une part, des réunions ont eu lieu avec les intervenants limitrophes à l'aire protégées afin de connaître les contraintes que pouvaient engendrer le changement de statut de l'aire protégée pour eux et leur assurer de la volonté de la municipalité à en tenir compte. D'autres parts, une rencontre d'information sur le projet de parc national regroupant les intervenants locaux, régionaux et provinciaux s'est déroulée le 19 octobre 2009. Enfin, un comité de stratégie composé de divers acteurs locaux et régionaux fut formé.

Rencontres réalisées

- 21 septembre 2009 : Rencontre avec Martin Soucy, directeur du Parc national du Mont-Tremblant
- 1er octobre 2009 : Rencontre avec le conseil d'administration de la Zec Maison-de-Pierre
- 15 octobre 2009 : Rencontre avec les forestiers à Saint-Faustin-Lac-Carré
- 19 octobre 2009 : Rencontre d'information auprès des divers intervenants du milieu local, régional et provincial
- 1er décembre 2009 : Rencontre du Comité de stratégie composé des intervenants locaux et régionaux
- 7 décembre 2009 : Présence au Forum régional CRNT
- 13 janvier 2010 : Rencontre avec la nation Atikamekw de Manawan à Mt-Tremblant
- 27 janvier 2010 : Rencontre du Comité de stratégie composé des intervenants locaux et régionaux

Jusqu'à ce jour, le projet de parc national reçoit l'appui de 7 organismes soit :

Député de Labelle : Appui
CLD Antoine-Labelle : Appui
CRE Laurentides : Appui
CRE Laval : Appui
Plein air Haute-Rouge : Appui
Les amis du parc du Mont-Tremblant : Appui
Comité multi-ressources de la Vallée de la rivière Rouge : Appui

Et l'appui de 4 organismes concernant les démarches du projet :

Zec Maison de Pierre : Appui conditionnel
MRC Antoine-Labelle : réception favorable du projet et appui les démarches entreprises
CRNTL- Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides : réception favorable du projet sous réserve du montage d'un projet final qui recevrait un avis favorable des parties concernées dont le MDDEP.
CRÉ Laurentides : réception favorable du projet sous réserve du montage d'un projet final qui recevrait un avis favorable des parties concernées dont le MDDEP.

Un organisme ne peut exprimer de position soit :
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : Ne peut exprimer de position de façon indépendante du MDDEP et formulera un avis dans le cadre d'une consultation interne avec le MDDEP.

ANNEXE III-A

ANNEXE III-B

ANNEXE III- SECTION A

UNE AIRE PROTÉGÉE

« *Le statut de protection du territoire décrit ci-après est celui de réserve aquatique projetée, statut régi par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q. c. C-61-.01)*

Le statut de protection permanent envisagé est celui de «réserve aquatique », ce statut étant régi par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

Le toponyme provisoire est : Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge. Le toponyme officiel sera déterminé lors de l'attribution d'un statut de protection au territoire.

Situation géographique, limites et dimensions

La réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge est principalement située dans la région administrative des Laurentides, entre le 46°35' et le 47°02' et le 74°22' et le 74°48' de longitude ouest. Une petite partie au nord-est est située dans la région administrative de Lanaudière. Elle est localisée à environ 5 km au nord-est de la municipalité de L'Ascension et à environ 55 km des villes de Mont-Laurier et de Saint-Jovite. Elle se situe à moins de 20 km au sud de la communauté Atikamekw de Manawan. Cette réserve aquatique projetée couvre une superficie de 142 km carré. Sa portion laurentienne fait partie des territoires non organisées de Baie-des-chaloupes et de Lac-de-la-Maison-de-Pierre ainsi que de la municipalité de L'Ascension, de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle. Sa partie est se situe dans le territoire non organisé de Lac-Matawin, de la municipalité régionale de comté de Matawinie.

La réserve aquatique projetée s'insère dans la province naturelle des Laurentides méridionales. Elle fait principalement partie de la région naturelle de la Dépression du mont Laurier, mais sa partie nord-est se situe dans la région naturelle du Massif du mont Tremblant. Elle touche à de nombreux districts écologiques, soit, du sud-ouest vers le nord-est, les districts écologiques du Fond de vallée du lac Nominingue (extrémité sud), des Buttes de la rivière Rouge, des Buttes du lac de la Maison de Pierre, des Buttes de la rivière Royale et des Basses collines du lac Puppy.

La réserve protège une partie du bassin versant supérieur de la rivière Rouge, principalement sa vallée. Ce territoire se présente sous la forme d'une vallée, parfois encaissée, sise dans un complexe de basses collines de till mince. La vallée comporte parfois des versants escarpés où la roche affleure par endroit. La partie amont prend la forme d'un plateau de till. Ce paysage d'origine glaciaire a une altitude allant de 260 m à 675 m avec une moyenne d'environ 450 m. Les parois escarpées atteignent jusqu'à 160 m de dénivelé. À certains endroits, la vallée s'élargie jusqu'à former une terrasse d'épandage pro glaciaire de sable et gravier et d'alluvions fluviatiles subactuels. Ce territoire fait partie de la province géologique du Grenville et son socle est constitué de multiples types de roches, soit de la syénite, de la syénite alcaline, de la monzonite, du paragneiss, du gneiss granitique et tonalitique, du gneiss charnockitique et de la granulite.[6]

[6] Stratégie québécoise sur les aires protégées, Les aires protégées au Québec : un héritage pour la vie
Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge, plan de conservation provisoire, septembre 2008

Quelques secteurs de la réserve ont déjà fait l'objet de coupes forestières. Toutefois, de façon générale, ce territoire présente des forêts d'âge moyen. La portion la plus encaissé de la vallée de la rivière Rouge comporte des peuplements matures. Il en est de même pour les divers sommets de basses collines et ceux du plateau.

La réserve aquatique projetée est presque entièrement située dans le bassin versant de la rivière Rouge. Une partie du plateau au nord-est se situe dans le bassin versant de la rivière Matawin. »[7]

Caractérisation

Nous retrouvons de la truite et du doré dans cette partie nord de la rivière Rouge.

Occupations et usages du territoire

« Six baux de villégiatures sont localisés dans la réserve aquatique projetée. La réserve touche à cinq unités de gestion des animaux à fourrures, soit les unités 21, 22, 27-D, 28 et 29.Elle touche aussi à trois zones de chasse, soit les zones 11^{E}, 150 et 15^{E}. Elle se superpose en partie avec la réserve faunique Rouge-Matawin alors que sa partie ouest touche à la ZEC de la Maison-de-Pierre. La portion correspondant au plateau est située sur le territoire de la ZEC Boulé.

Une petite portion au nord de la réserve touche à la réserve à castor Abitibi dans laquelle la communauté atikamekw de Manaouane détient des droits exclusifs à l'égard des animaux à fourrures. »[8]

Réserve aquatique
Baux de villégiature
Dans la MRC d'Antoine-Labelle uniquement

No. de baux	Secteur	Coordonnées	Repères
600914	Privé	M. Réal Carrière	Près du lac Hautbois un peu plus bas que le début des 21 milles
121494	Privé Camp chasse	M. Paul Mailloux Jr	Au Sud du grand lac Rouge
600954	Privé	M. Réal Durand	Ne touche pas à l'aire protégée Est situé entre le lac Cloche au sud et le lac Alain au Nord de l'aire protégée
603222	Public	Appartient à la Zec Maison de Pierre	Un camping y est indiqué près du la Macouaga

[7] Stratégie québécoise sur les aires protégées, Les aires protégées au Québec : un héritage pour la vie
Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge, plan de conservation provisoire, septembre 2008
[8] Idem que 5

ZONES DE PIÉGEAGE

Territoires qui se trouvent dans la MRC d'Antoine-Labelle uniquement

Numéro	Coordonnées	Repères géographique et territoire
14-01-0135	Voir donnée du MRNF de M. François Renaud	**Coté Réserve** Du milieu des rapides des 21 milles jusque vers la fin des rapides. L'aire protégée occupe environ le tiers du territoire de piégeage.
15-04-0068		**Coté Zec** Environ à la hauteur du lac à L'Aigle jusque vers la fin des rapides des 21 milles. L'aire protégée occupe le ¾ du territoire de piégeage minimum.
14-01-0014		**Coté Réserve** Milieu des rapides des 21 milles jusqu'à la hauteur du lac Macouaga. L'aire protégée occupe presque la moitié du territoire.
15-04-0070		**Coté Zec** Environ à la hauteur du lac à L'Aigle et touche à l'aire protégée jusqu'en haut du lac Macouaga. L'aire protégée occupe environ 1/8 du territoire de piégeage.
15-04-0075		**Coté Zec** Environ à la hauteur du lac Perdrix Blanche jusqu'à la hauteur du lac Jules environ ou un peu plus haut que le lac Macouaga. L'aire protégée touche à peine à certains endroits à une petite lisière de territoire de piégeage.
14-01-0016		**Coté Réserve** De la hauteur du lac Macouaga jusqu'au petit lac Rouge. L'aire protégée touche à un peu moins du quart du territoire de piégeage et ce jusqu'au lac Maridin. Du lac Maridin au petit lac Rouge l'aire protégée occupe tout le territoire de piégeage.
14-01-0017		**Coté Réserve** Une lisière verticale de territoire débute à la hauteur du lac Roujen jusqu'à la hauteur du lac Chala situé dans l'aire protégée. L'aire occupe le tiers du territoire de piégeage.
15-04-0124 à la limite de l'aire protégée au Nord		**Coté Zec** À la hauteur du lac Rouge L'aire protégée occupe une petite partie située au bord du lac Rouge. On retrouve un bail de villégiature sur cette petite partie de l'aire protégée au lac Rouge.

Régime des activités

- La pratique des activités de chasse et de pêche est maintenue.
- La quantité de visiteurs est limitée à 15 personnes en même temps et aucune infrastructure de gestion de ce territoire n'est en place.
- La récolte de bois de chauffage est permise (voir page 8 à 12.2) Selon le MRNF, l'octroi de permis de bois de chauffage est sous leur responsabilité et dans les Laurentides, il est uniquement octroyé suite à des résidus de coupe forestière.

Responsabilités de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

« La conservation et la gestion de la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge relèvent de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Elle veille notamment à la surveillance et au contrôle des activités qui peuvent s'y dérouler. Dans sa gestion, la ministre bénéficie de la collaboration et de la participation d'autres intervenants gouvernementaux qui détiennent des responsabilités spécifiques sur ce territoire ou à proximité de celui-ci, tel que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune. L'exercice de leurs attributions tiendra notamment compte de la protection souhaitée pour ces milieux naturels et du statut de protection qui leur est maintenant accordé. Aucune mesure de conservation supplémentaire n'est, à ce stade-ci, envisagée. À l'égard du zonage, les objectifs de conservation pour la période de protection provisoire étant les mêmes sur l'ensemble du territoire, la réserve projetée n'est constituée que d'une seule zone de conservation. »[9]

- Aucun budget alloué pour assurer un système de gestion à cette aire protégée
- Aucun budget pour élaborer et réaliser des activités éducatives
- Aucun budget pour élaborer et réaliser des activités de découvertes

[9] Stratégie québécoise sur les aires protégées, Les aires protégées au Québec : un héritage pour la vie
Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge, plan de conservation provisoire, septembre 2008

ANNEXE III- SECTION B

Réponse du MDDEP automne-hiver 2009, concernant la demande de statut de parc national

- *« Les gains en terme de conservation seraient minimes car le statut actuel protège les caractéristiques naturelles de ce territoire et que seule l'interdiction de la chasse et du piégeage ainsi que de la villégiature privée viendrait s'ajouter;*
- *La réserve aquatique projetée n'est pas adjacente au parc national de Mont-Tremblant et qu'elle en est relativement éloignée;*
- *La programmation du Service des parcs a été établie jusqu'en 2019 et ne prévoit pas l'inscription de nouveaux projets de parc nationaux en raison des ressources importantes que cela nécessite à moyen terme; »*

« L'analyse a porté sur les avantages biophysiques que pourrait apporter l'inclusion de la réserve aquatique plus précisément à l'hydro système et aux paysages du parc national, en terme de diversité. Toutefois, cette analyse n'a pas été vérifiée sur le terrain.

Les avantages identifiés sont :

1 La rivière Rouge est un cours d'eau plus important que ceux présents dans le parc national du Mont-Tremblant, dont les rivières du Diable, l'Assomption et Matawin

2. Deux (2) types de paysages au sein desquels coule la rivière Rouge, sont absents du parc national du Mont-Tremblant, soit:

a. *Un paysage dominé par un relief de buttes, incisé par une vallée parfois encaissée où se succèderaient en alternance des dépôts glaciaires, fluvioglaciaires et de roc, avec une rivière au cours relativement rapide, lequel correspondrait principalement à la section dite « des 21 milles »;*

b. *Un paysage dominé par un relief de fond de vallée, couvert par des dépôts fluvioglaciaires et fluviatiles, avec une rivière au cours relativement calme, lequel correspondrait principalement à la section située à l'aval immédiat des « 21 milles ».*

Par contre, comme ces éléments naturels sont déjà protégés par le statut de réserve aquatique projetée, il a été décidé de conserver le statut visé, soit celui de réserve aquatique, et de ne pas opter pour le statut de parc national ou l'inclusion de ce territoire dans le parc actuel. »

ANNEXE IV – A

ANNEXE IV – B

ANNEXE IV – SECTION A

PROJET DE PARC NATIONAL

Parc national

- Seule la catégorie II (parc national) permet la protection permanente du milieu naturel jumelée à des perspectives de développement à des fins de récréation. L'aire protégée de catégorie II est *«administrée principalement pour la protection des écosystèmes et aux fins de récréation. Zone naturelle, terrestre ou marine, désignée : (a) pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures ; (b) pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation ; (c) pour offrir des possibilités de visite, à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales. »*[10]

« *Conserver protéger découvrir*

<u>Qu'est-ce qu'un parc national ?</u>

- *«Une aire relativement vaste qui présente* ***un ou plusieurs écosystèmes*** *généralement peu ou pas transformés par l'exploitation.*
- *Où les espèces animales et végétales, les sites géomorphologiques et les habitats ont un* ***intérêt particulier*** *du point de vue scientifique, éducatif ou récréatif, ou qui offre un* ***paysage d'une grande beauté****.*
- *Dans laquelle la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour* ***éliminer l'exploitation*** *et pour y faire* ***respecter les ensembles écologiques, géomorphologiques ou esthétiques****.*
- *Dont la* ***visite est autorisée, sous certaines conditions****, à* ***des fins éducatives, culturelles ou récréatives. »***[11]

<u>Possibilités de développement</u>

Selon la classification des aires protégées, seule la catégorie II (parc national) permet la protection permanente du milieu naturel et son développement à des fins éducatives et de récréation avec des fonds qui permettent sa mise en œuvre.

Le mandat d'un parc national est :

- Administrer et développer des territoires naturels et des équipements touristiques publics.
- Assurer leur accessibilité, leur mise en valeur et leur protection

[10] Site internet MDDEP, registre des aires protégées

[11] Définition d'un parc national au sein de parc Québec, par Martin Soucy, nov. 2009

- Au bénéfice de sa clientèle, des régions du Québec et des générations futures.

Retombées économiques importantes pour les régions

« Depuis le transfert des parcs nationaux en 1999 à la Sépaq voilà 10 ans, « plus de 470 M de dépenses ont été effectués dans les régions du Québec par les visiteurs et la Sépaq (Parc national du Mt-Tremblant 51 Millions, cela inclut toutes les régions du Québec (sauf Laval, Montréal et la couronne Sud de Montréal), Toronto et l'international).

En moyenne, pour chaque dollar dépensé à l'intérieur d'un parc, 15$ sont dépensés en périphérie dans les entreprises de biens et de services.

Évolution de parc Québec de 1999 à 2009 : Plus de 400 000 participants aux activités éducatives animées (150 000 en 2000)

Pour le Parc national du Mont-Tremblant c'est environ 16 000 à 18 000 participants par année qui participent aux activités éducatives animées. Pour l'année 2005-2006, la fréquentation au Parc national du Mont-Tremblant fut de 138,919 visiteurs quotidiens et 288,674 séjours en hébergement pour un total de 427 593. Enfin un client sur quatre pratique le canot.

Notoriété et taux de satisfaction dans les parcs nationaux du Québec

- *Un taux de notoriété de 56% dans la population*
- *Tourisme Québec utilise les parcs nationaux comme élément de positionnement distinctif du Québec.*
- *Taux de satisfaction élevé des visiteurs :*
  - *Taux général de satisfaction générale de 91%*
  - *Intention de retour 91%*
  - *Intention de recommander 96%*
  - *Plus de 400 000 participants aux activités éducatives animées (150 000 en 2000)»*[12]

Mise en valeur

- Budget pour l'accessibilité au territoire et sa mise en valeur
- Budget agissant comme levier pour favoriser le partenariat des entreprises en périphérie du projet.
- Notoriété d'un parc national
- Capacité de diffusion et de mise en marché
- Possibilité d'arrimage ou d'alliance pour location ou offre d'activités culturelles autochtone

[12] Définition d'un parc national au sein de parc Québec, par Martin Soucy, nov. 2009

ANNEXE IV – SECTION B

PARC NATIONAL ÉCLATÉ

Il existe plusieurs parcs nationaux éclatés au Québec. Il s'agit des parcs nationaux suivants :

- Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé;
- Parc national d'Anticosti;
- Parc national de Saguenay;
- Parc national du Lac-Témiscouata créé le 18 novembre 2008;
- Parc national du Mont-Orford, dont l'agrandissement prévoit des terrains qui ne sont pas contigus à ceux actuellement en place;
- Agrandissement du Parc national de Pointe-Taillon.

Donc, le fait que l'aire protégée de la Réserve aquatique projetée ne soit pas adjacente au Parc national du Mont-Tremblant ne devrait pas poser pas de problème.

ANNEXE IV - C

Document du parc national du Mont-Tremblant

Recueil de données sur la clientèle

ANNEXE V - A

ANNEXE V - B

ANNEXE V – C

ANNEXE V - SECTION A

EVRC 2006 Enquête sur les voyages des Canadiens (Source: CATALOGUE #: S04B-CDV #2472-2479):

Visites-région dans les Laurentides en 2006

MRC de Destination	Visites totales (000)	%	Visites même jour (000) Excursionnistes	%	Visites 1 nuit ou plus (000) Touristes	%	% même jour Excursionnistes	% 1 nuit et plus Touristes
MRC Antoine-Labelle	721	11,1%	164	4,2%	558	21,4%	22,7%	77,4%
MRC Laurentides	1 708	26,4%	733	18,9%	975	37,4%	42,9%	57,1%
MRC Pays-d'en-Haut	1 706	26,3%	1 206	31,1%	499	19,1%	70,7%	29,2%
Porte des Laurentides	2 346	36,2%	1 772	45,7%	574	22,0%	75,5%	24,5%
Région:	**6 481**	**100,0%**	**3 875**	**100,0%**	**2 606**	**100,0%**	**59,8%**	**40,2%**

EVRC 2006 Enquête sur les voyages des Canadiens (Source: CATALOGUE #: S04B-CDV #2472-2479) :

Nuitées et durée de séjour dans les Laurentides en 2006

MRC de Destination	Nuitées (000)	%	Durée moyenne séjour
Antoine-Labelle	1 653	25,2%	2,96
Laurentides	2 428	37,1%	2,49
Pays-d'en-Haut	1 391	21,2%	2,79
Porte des Laurentides	1 079	16,5%	1,88

Région:	**6 551**	**100,0%**	**2,51**

EVRC 2006 Enquête sur les voyages des Canadiens (Source: CATALOGUE #: S04B-CDV #2472-2479)

Dépenses touristiques dans les Laurentides en 2006

MRC de Destination	Dépenses totales (000 $)	%	Dépenses même jour (000 $) Excursionnistes	%	Dépenses 1 nuit ou plus (000 $) Touristes	%	% même jour Excursionnistes	% 1 nuit et plus Touristes
Antoine-Labelle	82 434	12,70%	7 506	3,44%	74 928	17,38%	9,11%	90,89%
Laurentides	234 946	36,19%	38 408	17,60%	196 538	45,59%	16,35%	83,65%
Pays-d'en-Haut	216 542	33,35%	117 821	54,00%	98 720	22,90%	54,41%	45,59%
Porte des Laurentides	115 330	17,76%	54 445	24,95%	60 885	14,12%	47,21%	52,79%
Région:	**649 252**	**100,00%**	**218 180**	**100,00%**	**431 071**	**100,00%**	**33,60%**	**66,40%**

ANNEXE V - SECTION B

*« Les Laurentides sont une région touristique très performante, qui attire annuellement près de 3 millions de touristes. La **MRC d'Antoine-Labelle** n'attire cependant actuellement qu'une petite part de cette manne. Cependant, l'image urbaine et commerciale de plus en plus accentuée du sud de la région laisse présager des opportunités de développement intéressantes pour la **MRC d'Antoine-Labelle**, où l'on continue de retrouver « la vraie nature des Laurentides » axée sur un environnement naturel abondant et des activités de plein air, douces ou motorisées. »*[13]

[13] Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle, Zins Beauchesne et associés, décembre 2008, présenté au CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, p. 3-13.

ANNEXE V - SECTION C

« LES TENDANCES CONCERNANT LES ACTIVITÉS PLEIN AIR/ AVENTURE/ÉCOTOURISME

Sans conteste, les activités de plein air, qu'elles relèvent de l'aventure (défi physique, sensations) ou de l'écotourisme (respect de l'environnement, découverte) sont en pleine croissance. Selon l'OMT, ce segment croît de 10% à 30% chaque année et représente 20% du tourisme mondial.

Les éco touristes souhaitent profiter de la nature et des paysages, notamment dans des ***parcs protégés****, découvrir de nouveaux endroits, sortir des sentiers battus et être actifs.*

Pour eux, les éléments les plus importants des voyages sont : l'aspect sauvage, l'observation de la vie des animaux, la randonnée, qu'elle soit de courte ou de longue durée, l'authenticité de la destination et de l'expérience, l'apprentissage (nature, culture, modes de vie, environnement), la qualification des guides, la pratique de plusieurs activités, notamment éco touristiques, mais aussi culturelles même dans le cadre de petites villes, ainsi que le confort et la sécurité.

Il s'agit donc d'une clientèle qui recherche un certain niveau de confort et de luxe et la sécurité, tout en privilégiant l'activité et le contact avec la nature.

Si les éco touristes ont une préférence pour les mois d'été, ils expriment aussi, contrairement aux autres clientèles, un intérêt relativement élevé pour les expériences d'hiver et les saisons intermédiaires.

Concernant l'hébergement, ils ont un fort intérêt pour les hébergements de style rustique (chalet), mais on note une tendance à un rehaussement du standard d'hébergement, comme les auberges de forêt ou « resorts » en nature.

Les éco touristes sont de plus en plus sensibles à la certification des entreprises ou produits et à l'importance d'un comportement responsable.

Pour les activités en nature, les adeptes sont à la recherche de parcs*, qui offrent un environnement naturel préservé et souvent exceptionnel. Ainsi, selon une étude de la SÉPAQ auprès de sa clientèle américaine, 69% des visiteurs américains d'un parc national québécois ont été influencés dans leur décision de venir au Québec par la perspective de visiter un parc. Les principales raisons mentionnées pour séjourner dans un parc sont les* ***paysages spectaculaires*** *et la* ***diversité des activités de plein air*** *qu'on peut y pratiquer. »*[14]

[14] Plan de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle, Zins Beauchesne et associés, décembre 2008, présenté au CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, p. 4-11.

ANNEXE VI

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE L'OFFRE TOURISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION [15]

Opportunités pour la municipalité de L'Ascension (CLD 2009)

- La municipalité est localisée dans la 3ième région administrative la plus fréquentée par les touristes au Québec (2,9 millions).
- Croissance du récréotourisme
- Proximité de Tremblant et d'un aéroport touristique international (desservi par Contiental Airlines et Porter Airlines).
- Vaste territoire avec de multiples développements potentiels
- Infrastructure en place pour les clientèles de motoneigistes et de quadistes
- Municipalité de transit pour la clientèle de la Zec Maison-de-Pierre (± 1300 membres) et la Réserve Rouge-Matawin
- Segment du canot-camping à développer le long de la rivière en fonction de la demande
- Dynamisme des acteurs locaux
- Volonté du milieu à se prendre en main

Menaces pour la municipalité de L'Ascension (CLD 2009)

- Forte concurrence régionale
- Pouvoir d'attraction des zones de développement en périphérie (Tremblant, La Minerve, La Conception, etc.)
- Problématique de fluidité de la route 117 en période de pointe
- Problématique connue au niveau de la relève

Lacune importante sur le territoire de la municipalité

- Le manque de **un (1)** attrait majeur sur le territoire de la municipalité est une lacune importante du pouvoir d'attraction des touristes.

[15] Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle, positionnement stratégique de l'offre touristique de la municipalité de L'Ascension, 2009

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE L'OFRE TOURISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION (CLD A-L 2009)[16]

Portrait général de l'industrie touristique dans **les Laurentides**	Portrait de l'industrie touristique de la **MRC Antoine-Labelle**
La région des Laurentides à reçu 2,9 millions de touriste en 2008, soit 9,5% du total des touristes au Québec (+46% depuis 2000) 81,2% des touristes sont québécois La durée moyenne du séjour est de 2,7 nuitées Les recettes touristiques de la région des Laurentides étaient évaluées à 504 M$ en 2004.	± 1 500 emplois directs et indirects 1 542 600 nuitées effectuées par 638 000 visites-personnes 95% de la clientèle provient du Québec Séjour moyen de 2,4 jours Recettes de 90,2 millions de dollars en 2006

Principales tendances observées dans le secteur touristique
■ Délais de réservation de plus en plus courts (spontanée) ; ■ L'importance rattachée à l'expérience mémorable ; ■ Recherche d'une approche personnalisée ; ■ Les touristes veulent prendre part aux activités offertes (ils sont actifs plutôt que passif) ; ■ Plus de 59% des achats se font directement en ligne sur le WEB ; ■ Le but de 39,7% des voyageurs québécois consiste en la visite de parents et d'amis (VPA) ; ■ Le client est soucieux de sa santé et de son bien-être (émergence du tourisme de ressourcement : SPA, sport de plein air, repas équilibrés et santé, agrotourisme, etc.) ; ■ Importance de l'authenticité du lieu et des gens qui l'habitent ; ■ Grandes préoccupations environnementales (écotourisme, tourisme durable, tourisme équitable, tourisme solidaire, etc.) ; ■ **Demande croissante pour le tourisme d'apprentissage (culture, patrimoine, histoire et architecture)** ; ■ Renouvellement continu de l'offre (nécessite 15% de réinvestissement annuellement).

[16] Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle, positionnement stratégique de l'offre touristique de la municipalité de L'Ascension, 2009

ANNEXE VII

« LES PRODUITS ET LES MARCHÉS TOURISTIQUES

Système de veille stratégique, d'intelligence marketing et d'indicateurs touristiques des Laurentides. *Enquête sur les activités et préférences en matière de voyage (EAPV) 2006, marché tourisme canadien, profil des activités au Canada, Tourisme Québec.*

Randonnée, escalade et canot

Les adeptes de ces activités sont les plus susceptibles d'habiter l'Alberta, la Colombie Britannique et le Québec. La taille du marché canadien (données de 2006) pour les activités de randonnée, d'escalade et de canot est de 6 281 852. Seulement la taille des marchés des provinces de Québec et de l'Ontario a été retenue dans le tableau qui suit.

Distribution géographique et taille de la population de la ville d'origine de ceux qui se sont adonnés à la randonnée, à l'escalade et au canot au cours d'un voyage.

Province	*Population totale*	*Le nombre estimé de voyageurs qui se sont adonnés à ces activités en voyage.*
Québec	*5 940 869*	*1 482 730*
Ontario	*9 671 592*	*2 324 902*
Sous Total	*15 612 461*	*3 807 632*
Total canadien		***6 281 852***

Les adeptes de randonnée, d'escalade et de canot sont tout ***aussi actifs*** *en voyage* ***qu'en dehors de leurs voyages****. Ils s'adonnent souvent à la randonnée, au cyclisme et au conditionnement physique en dehors de leurs voyages. Ils sont surtout susceptibles de pratiquer des activités exigeantes telles que le canot ou le kayak, le ski alpin et le ski de fond. Ils sont moins susceptibles de pratiquer la chasse, la motoneige et le VTT.*

Activités de plein air pratiquées au cours d'une année caractéristique

	Adeptes de randonnée, d'escalade et de canot	
Taille du marché canadien	*6 281 852*	
Sortie d'une journée dans un parc	*78,0%*	
Randonnée pédestre	*73,6%*	
Camping	*52,7%*	
Canot ou Kayak	*33,3%*	
Pêche	*28,6%*	
Ski de fond	*19,8%*	
Conduite d'un VTT	*13,2%*	
Pratique de la motoneige	*8,6%*	
Chasse	*6,8%*	

Les adeptes de randonnée, d'escalade et de canot sont plus actifs en voyage que le canadien moyen en matière d'activités culturelles.

Activités culturelles et divertissement lors d'un voyage pratiqués par les adeptes de randonnée, d'escalade et de canot.

	Adeptes de randonnée, d'escalade et de canot	
Taille du marché canadien	*6 281 852*	
Parc thématique et exposition	*50,3%*	
Concert, festival et attraction de musique	*45,9%*	
Expérience culturelle autochtone	*20,4%*	
Activités historiques participatives	*12,9%*	

Au cours des deux dernières années, 25,4% (6, 281 852) des Canadiens d'âge adulte qui ont effectué un voyage d'une nuit ou plus à l'extérieur de leur ville se sont adonnés à la randonnée, à l'escalade ou au canot. Il s'agit du quatrième type d'activités plein air en importance pratiquées par des Canadiens en voyage d'agrément au cours des deux dernières années.

Activités culturelles et divertissement lors d'un voyage

	Nombre d'adeptes de randonnée, d'escalade et de canot	
Taille du marché canadien	*6 281 852*	
Randonnée-excursion de moins de 24 heures	*4 488 705*	
Canot ou Kayak en eau douce	*2 197 373*	
Randonnée ou excursion dans la grande nature avec séjour dans un camping ou un gite	*1 394 382*	
Descente en eau vive	*510 720*	
Hébergement fréquenté		
Camping public dans un parc national, d'état, provincial ou municipal	*44,5%*	
Centre de villégiature au bord d'un lac ou d'une rivière	*30,5%*	
Camping privé	*27,9%*	
Camping sauvage	*16,4%*	

Avantages recherchés en vacances par les adeptes de randonnée, d'escalade et de canot

	Nombre d'adeptes de randonnée, d'escalade et de canot	
Taille du marché canadien	*6 281 852*	
S'évader du quotidien	*73,5%*	
Se détendre et éliminer le stress	*70,2%*	
Vivre des moments inoubliables	*57,9%*	

ACTIVITÉS EN MILIEU AUTOCHTONE[17]

8,6% des Canadiens d'âge adulte (soit 2, 139 302 personnes) se sont adonnés à des activités en milieu autochtone durant un voyage.

La participation à des activités en milieu autochtone (p.ex. exposition d'artisanat autochtone, cuisine autochtone, festivals ou événements autochtones) se classe au quatorzième rang, du point de vue de la fréquence, parmi les activités culturelles et de divertissement auxquelles se sont adonnées les Canadiens en voyage d'agrément au cours de deux dernières années. Les voyageurs qui ont participé à des activités en milieu autochtone sont en majorité des femmes. Leur niveau de scolarité et leur revenu familial sont supérieurs à la moyenne. Ces voyageurs se déplacent fréquemment et ils viennent en troisième place parmi ceux qui sont les plus susceptibles de visiter leur propre province (93,0%) en septième place parmi les voyageurs les plus susceptibles de faire un voyage dans une province limitrophe (59,4%) et en huitième place parmi ceux qui sont les plus susceptibles de faire un voyage dans une province non limitrophe (36,8%). Ils ne voyagent pas plus à l'étranger que la moyenne des voyageurs. Ils sont tout particulièrement enclins à prendre part à d'autres activités éducatives ou participatives et à assister à des spectacles en direct. Ils s'adonnent également souvent à des activités de plein air axées sur la nature lorsqu'ils sont en voyage. Ils privilégient les destinations où ils pourront faire des découvertes, être stimulés intellectuellement et auront la possibilité d'apprendre.

***EAPV 2006** : Profil des amateurs d'activités culturelles et de divertissement durant des voyages d'une nuit ou plus Ministère du Tourisme 37*

<u>Segmentation des activités culturelles et de divertissement</u>

Les 88 activités culturelles et de divertissement évaluées dans l'EAPV 2006 pour le Canada ont été soumises à une analyse factorielle en vue ***de déterminer les activités pratiquées par le même type de personnes*** *durant des voyages. Cette analyse a permis de recenser 21 types d'activités (segments d'activité) culturelles et de divertissement semblables, en ce sens que les voyageurs ayant participé à une activité (activité précise) d'une catégorie donnée sont également susceptibles de prendre part aux autres activités de la même catégorie lorsqu'ils sont en voyage. Cette saturation factorielle indique la mesure dans laquelle chaque activité culturelle et de divertissement est associée à chaque type d'activités. Les valeurs plus élevées indiquent un lien plus étroit avec le type d'activités culturelles et de divertissement. Par exemple si la personne aime le type d'activité culturelle et de divertissement tel que la visite de « **site historique, musée et galeries d'art** » selon l'offre touristique, elle sera susceptible de participer aux activités de visite de lieux historique et de bâtiments patrimoniaux car l'indice est plus élevé (0,74 – 0,73 – 0,62) que celui des sites paléontologique ou archéologique (0,31). Toutefois, si cette activité est la seule offerte dans le segment « Site historique, musées et galeries d'art vous savez que c'est quand même une activité associé à cette catégorie qu'un pourcentage d'adeptes visiteront.*

[17] Tourisme Québec, eenquête sur les activités et les préférences en matière de voyages (EAPV) 2006, marché touristique canadien, profil des amateurs d'activités culturelles et de divertissement durant des voyages d'une nuit ou plus, 29 février 2008.

Tableau 13 : Types d'activités culturelles et de divertissement répertoriés selon l'analyse factorielle » Voir activités en milieu autochtone

Activité générale	***21 Segment d'activité***	***88 Activités précises***	***Saturation des facteurs***
Exploration historique et culturelle	*Site historique, musées et galeries d'art*	*Sites ou lieux historiques ou bâtiments patrimoniaux de renommée internationale*	*0,74*
		Autres sites ou lieux historiques ou bâtiments patrimoniaux	*0,73*
		Balade dans une ville pour examiner les bâtiments et l'architecture	*0,62*
		Musées d'histoire ou musées sur le patrimoine	*0,61*
		Sites ou lieux naturels de renommée internationale	*0,56*
		Galeries d'art	*0,48*
		Musées militaires ou consacrés à la guerre	*0,47*
		Reconstitutions historiques de villes ou de villages avec animation	*0,43*
		Sites paléontologiques ou archéologiques	*0,38*
	Activités en milieu autochtone	***Cuisine autochtone (goûter ou déguster)***	*0,74*
		Expositions d'art et d'artisanat autochtones	*0,69*
		Expériences culturelles autochtones dans une région éloignée ou rurale avec séjour d'une nuit ou plus	*0,68*
		Festivals et événements autochtones (p. ex. pow-wow)	*0,67*
		Attractions autochtones (p. ex. musées, centres d'interprétation)	*0,60*
		Aventure ou sports de plein air autochtone	*0,55*
	Activités historiques participatives	*Reconstitutions historiques (en tant qu'acteur)*	*0,57*
		Fouilles archéologiques	*0,50*
		Programmes d'interprétation dans un lieu historique ou dans un parc national ou provincial	*0,47*
		Dans un musée, visite guidée d'une exposition animée par le conservateur responsable de l'exposition	*0,25*

« Tourisme Québec
Plan marketing 2009-2010 Priorités d'action en 2009-2010[18]

En 2009-2010, nous réaliserons 21 actions sur le territoire de la Nouvelle-Angleterre, essentiellement de la publicité en partenariat avec l'industrie touristique québécoise pour la majorité de ces actions. Quelques tournées de presse sont également prévues au programme.

Publicité

(Campagnes : marchés, image de marque, projets de partenariat promotionnel [APPP], clientèles spécifiques, Internet, projets d'édition et d'outils promotionnels, projets spéciaux, ententes sectorielles, et occasions d'affaires – marchés)

Vingt campagnes publicitaires sont prévues en 2009-2010 sur le territoire de la Nouvelle-Angleterre. Parmi les projets les plus importants, mentionnons :

Campagne Grande nature

.

Diffusion télévisuelle de séries portant sur la chasse et la pêche et présentant des pourvoiries québécoises. Présentation de messages de 30 secondes « Grande nature et Nunavik ». Campagne 100 % Grande nature.

En outre, nous avons conclu des ententes promotionnelles avec les associations touristiques sectorielles concernées afin de faire la promotion des attractions touristiques, du cyclotourisme, du ski, de même que de la motoneige sur le marché de la Nouvelle-Angleterre; notamment par des campagnes publicitaires.

Finalement, le MTO reconduira dix projets de partenariat promotionnel (APPP) avec des partenaires. ***Nous accentuerons la promotion des produits suivants : le tourisme autochtone,*** *et la chasse* ***et la pêche. Nous consoliderons notre positionnement comme destination de Villégiature*** *en faisant la promotion de deux de nos* ***principales régions de villégiature, les Cantons-de-l'Est et les Laurentides,*** *ainsi que le golf, les spas****, le camping,*** *et les parcs zoologiques.* »

[18]**Tourisme Québec, Plan marketing 2009-2010** Nouvelle-Angleterre (États-Unis), **Priorités d'action en 2009-2010,** Page 16 sur 52

ANNEXE VIII

ACTIVITÉS PRÉCONISÉES DANS LE PARC NATIONAL

Orientation privilégiée

Le projet de mise en valeur des sites archéologiques, **inspiré du projet Nipagan** (voir annexe XIII)

Le développement d'activités de découverte et éducatives privilégiées s'orientent, entre autres, vers la découverte de la culture et de l'histoire amérindienne, des activités de plein air telles que randonnée pédestre, le canot et kayak en eau calme et en eau vive, des activités de découverte autour des sites archéologiques en plus des activités de découverts touchant les aspects de la faune, de la flore et des types de paysages bien spécifiques à ce territoire.

Préserver et développer les sites d'intérêt archéologique (reconnus et potentiels).

Préserver et consolider les acquis récréotouristiques

Développer l'accessibilité à la rivière

- **De développer différents types de randonnées guidées en canot**
- **De développer des activités éducatives et récréatives complémentaires**
- **De développer différents types de randonnées guidées en canot**
  - Organiser des descentes en canot avec guide pour les rapides des 21 milles.
  - Développer le marché du canot gonflable pour les rapides des 21 milles.
  - Organiser des descentes en canot dans des portions de la rivière plus calme.
  - Organiser des forfaits canot, camping.
  - Organiser du camping avec tente Utopia ou yourte.

Développer des activités éducatives et récréatives complémentaires.

Développer des activités en lien avec les objectifs déjà identifiés dans le document de la réserve aquatique telles que le développement de thématiques autochtones en demandant à la nation Atikamekw si elle est intéressée à organiser ces activités afin de créer des emplois à leur citoyens, par exemple :

- **Histoire de la rivière comme voie d'accès** aux diverses ressources pour les autochtones, la route de la fourrure, lieu de rencontre, etc.
- **Activités autochtones** : Activités sur la spiritualité autochtone, exposition d'art et d'artisanat, expériences culturelles autochtones dans une région éloignée ou rurale avec séjour d'une nuit ou plus ; festival et événement autochtones (ex. pow-wow) ; attractions autochtones (musée, centre d'interprétation) ; aventure ou sports de plein air autochtone ; reconstitution historique ; mode de vie ; dégustation de cuisine autochtone, etc.

La Sépaq se dit prête à travailler en partenariat avec les Atikamekws qui voudront développer des attraits ou activités pour la clientèle du parc.

Préserver la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des milieux riverains ;

- **Développer des activités éducatives**
  - Faune : interprétation terrain de la nature avec des naturalistes (exemple explication d'une hutte de castor, ses habitudes de vie) une héronnière, etc.
  - Flore : forêt mixte, milieu humide : diversité de la faune et de la flore
  - Relation qui existe entre le mode de vie des autochtones et ces animaux s'il y a lieu
  - Il peut y avoir plusieurs thématiques de développement.
  - Explication du façonnement des paysages causé par les dépôts glaciaires

Développer l'acquisition de connaissances supplémentaires sur le patrimoine naturel et culturel en vue de sa préservation.

Valoriser certains éléments remarquables du paysage.

ANNEXE IX

BASSINS DES POPULATIONS ACCESSIBLES[19]

Pouvant atteindre l'emplacement du parc national à L'Ascension en :

Moins de 30 minutes en voiture : 10,000 de population

60 minutes et moins en voiture : 46 294 (et double en été avec les villégiateurs) + le 1 M de visiteurs de Mont-Tremblant et du parc national de Mont-Tremblant.

1h30 et moins en voiture : 78 026 de population

2 heures et moins en voiture : 450 953 de population

3 heures et moins en voiture : 4 142 680 de population

5 heures et moins en voiture: 5 370 425 de population au Québec jusqu'à la ville de Québec sans compter les sept villes de l'Ontario et les six villes des États-Unis (Vermont)

Province de Québec

Temps d'accès	Municipalité[20]	Population
0-30 minutes	L'Ascension	965
	La Macaza	1 033
	Lac-Saguay	513
	Rivière-Rouge	4 498
	Labelle	2 265
Sous total		**9 274**
30-60 minutes	Lac-des-Écorces	2 993
	Kiamika	870
	Mont-Laurier	13 242
	La Conception	1 352
	La Minerve	1 385
	Brébeuf	993
	Saint-Faustin Lac-Carré	3 181
	Nominingue	2 307
	Chute-Saint-Philippe	908
	Lac-du-Cerf	423
	Mont-Tremblant	9 366
Sous total		**37 020**

[19] Institut de la statistique Québec, estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus, 2009

[20] MRC d'Antoine-Labelle, population des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle reconnue par le gouvernement du Québec au 1er janvier 2010 - décret # 1334-2009

Temps d'accès	Municipalité[21]	Population
60-90 minutes	Ferme-Neuve	2 851
	Lac-Saint-Paul	528
	Mont-Saint-Michel	611
	Notre-Dame-de-Pontmain	714
	Lac-Supérieur	1 808
	Arundel	608
	Huberdeau	937
	Amherst	1 492
	Sainte-Agathe-des-Monts	9 601
	Grand-Remous	1 240
	Sainte-Adèle	11 342
Sous total		**31 732**
90 – 120 minutes	Maniwaki	3 896
	Bois-Franc	461
	Montcalm	661
	Barkmere	87
	Val-des-Lacs	769
	Ivry-sur-le-lac	410
	Sainte-Lucie-des-Laurentides	1 350
	Lanthier	829
	Val-David	4 337
	Val-Morin	2 947
	Saint-Adolphe-d'Howard	3 793
	Saint-Donat	
	Sainte-Adèle	11 342
	Piedmont	2 509
	Sainte-Anne-des-Lacs	3 319
	Prévost	11 314
	Saint-Sauveur	9 643
	Morin-Heights	3 769
	Lac-des-seize-Iles	163
	Saint-Jérôme	67 155
	Saint-Colomban	12 186
	Mirabel	38 692
	Rosemère	14 199
	Blainville	51 161
	Lorraine	9 577
	Sainte-Thérèse	25 907
	Boisbriand	26 714
	Dollard-des-Ormeaux	49 938
	Saint-Lin-des-Laurentides	15 799
Sous total		**372 927**

[21] Institut de la statistique Québec

Temps d'accès	Municipalité	Population
2 à 3 heures	Sainte-Anne-des-Plaines	13 558
	Saint-Eustache	43 605
	Bois-des-Filion	9 334
	Deux-Montagnes	17 521
	Montréal	1 667 700
	Longueuil	234 003
	Gatineau	256 240
	Terrebonne	102 827
	Mascouche	38 918
	Boucherville	40 809
	Sainte-Julie	29 077
	Saint-Bruno-de-Montarville	25 507
	Saint-Constant	24 826
	Chambly	24 205
	Vaudreuil-Dorion	29 968
	Pointe-Claire	31 190
	Salaberry-de-Valleyfield	39 981
	Châteauguay	44 699
	Côte-Saint-Luc	32 616
	La Prairie	23 176
	Saint-Lambert	22 024
	Varennes	20 768
	Westmont	20 691
	Beloeil	19 906
	Beaconsfield	19 571
	Laval	391 893
	Saint-Jean-sur-Richelieu	91 557
	Repentigny	80 482
	Brossard	76 936
	Saint-Hyacinthe	52 558
	Joliette	19 518
	Mont-Royal	19 278
	L'Assomption	18 825
	Candiac	18 448
	Dorval	18 412
	Mont-Saint-Hilaire	17 003
	Sainte-Catherine	16 553
	Saint-Basile-le-Grand	16 363
Sous total		**3 670 546**

Temps d'accès	Municipalité	Population
3 à 5 heures	Québec	508 349
	Trois-Rivières	129 519
	Shawinigan	51 083
	Sherbrooke	153 384
	Granby	61 152
	Drummondville	70 246
	Victoriaville	42 095
	Lévis	136 066
	Sorel-Tracy	34 196
	Magog	25 035
	L'Ancienne-Lorette	16 720
	St-Augustin-de-Desmaures	17 900
Sous total		**1 245 745**
TOTAL		**5 370 425**

Bassins de populations accessibles

Ontario et États-Unis

Temps d'accès	Municipalité	Population
2 à 3 heures		
États-Unis	Newport	
+ Aéroport de Mont-Tremblant	New York	
3 à 5 heures		
Ontario	Cornwall	
	Kinstong	
	Carleton Place	
	Perth	
	Smiths Falls	
	Renfrew	
	Casselman	
États-Unis – Vermont	Plattsburg	
	Malone	
	Newport	
	St-Albans	
	Enoburg Falls	

	Massena	

ANNEXE X

Retombées économiques de l'industrie du récréotourisme dans la MRC d'Antoine-Labelle

Par

EcoTec Consultants

Pour

Le CLD d'Antoine-Labelle et la SADC d'Antoine-Labelle

M. Stéphane Lapointe
CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
(819) 623-1545, poste 409
s.lapointe@cld-antoine-labelle.qc.ca

M. Benoît Cochet
SADC d'Antoine-Labelle
(819) 623-3300, poste 25
bcochet@sadcal.com

Septembre 2008

II- Situation socioéconomique

1.

Le Tableau II-1 brosse un portrait de l'évolution socioéconomique récente de la MRC d'Antoine-Labelle et compare son économie à celle de l'ensemble du Québec. La différence entre les régions est fort bien illustrée par les différences au niveau de la dynamique démographique. Au cours des quatre dernières années, la population totale d'Antoine-Labelle n'a augmenté que de 1,8 % alors que celle de l'ensemble du Québec a augmenté de 2,8 % pendant cette même période.

TABLEAU II-1

Indicateurs de l'évolution et de la situation socioéconomique de la MRC d'Antoine-Labelle et de l'ensemble du Québec

Statistiques	Antoine-Labelle	Québec
Population totale, variation 2003-2007	1,8 %	2,8 %
Population 20-34 ans, variation 2003-2007	-0.4%	2,0 %
Éducation postsecondaire (2006)	44%	60 %
Revenus par contribuable (2005)	76 %	100 %
Taux d'emploi (2006)	89 %	92 %
Autosuffisance des ménages (2005)	68 %	78 %
Concentration de l'emploi (2005)	4	44

Sources : Ministère des Finances du Québec, Statistiques Canada et EcoTec Consultants.

La dynamique démographique des jeunes travailleurs est particulièrement révélatrice de la situation socioéconomique d'une MRC. La population des 20 à 34 ans, la tranche la plus mobile et la mieux éduquée de la population, a diminuée de 0,4 % entre 2003 et 2007 dans Antoine-Labelle. À l'échelle du Québec, on a observé une augmentation de 2,0 % de cette tranche de la population. Il semble donc que cette tranche mobile et éduquée de la population délaisse la MRC pour aller vivre ailleurs au Québec.

La structure économique de la MRC se caractérise par une assez forte concentration de l'emploi dans quelques industries. Ainsi, en 2005, environ 75 % des emplois dans les secteurs des ressources naturelles et manufacturier dans Antoine-Labelle se trouvaient entre les mains de quatre industries qui font partie du secteur forestier (coupe de bois, scieries, usines de panneaux et services forestiers). Il est évident qu'un ralentissement dans le secteur forestier va avoir un impact très important sur la capacité de l'économie de la MRC à gagner des revenus d'exportation. En comparaison, on peut noter que 44 industries sont requises pour atteindre le seuil de 75 % à l'échelle du Québec.

Le portrait d'ensemble qui se dégage de toutes ces données au sujet de la situation socio-économique de la MRC d'Antoine-Labelle est plutôt sombre. Cette dernière est très dépendante du secteur forestier pour les revenus d'exportation essentiels au maintien du niveau de vie de ses résidents. Cette forte dépendance envers la forêt signifie aussi qu'en cas de ralentissement dans ce secteur (ce qui est le cas à l'heure actuelle), il n'y a pas d'autre secteur capable de prendre la relève au niveau des emplois et des revenus. Déjà aux prises avec un taux d'emploi relativement bas, des revenus bien inférieurs à la moyenne du Québec et une dynamique démographique peu favorable, l'économie d'Antoine-Labelle est d'autant plus vulnérable aux nombreux défis auxquels fait face le secteur forestier.

TABLEAU IV.A-3
Ventilation des dépenses des touristes québécois, canadiens et étrangers dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, 2006

Catégorie de dépense	Touristes Québec et Canada		Touristes étrangers		Tous les touristes	
	Montants	Pourcentage	Montants	Pourcentage	Montants	Pourcentage
Véhicule*	20,650,000$	24.4%	0$	0.0%	20,650,000$	22.9%
Aliments	16,920,000$	20.0%	0$	0.0%	16,920,000$	18.7%
Rest. & bars	17,992,000$	21.3%	1,229,000$	21.7%	19,221,000$	21.3%
Hébergement	14,382,000$	17.0%	1,729,000$	30.5%	16,111,000$	17.9%
Vêtements	4,823,000$	5.7%	0$	0.0%	4,823,000$	5.3%
Loisirs	6,732,000$	8.0%	792,000$	14.0%	7,524,000$	8.3%
Déplacements au Canada	0$	0.0%	142,000$	2.5%	142,000$	0.2%
Autres dépenses**	3,083,000$	3.6%	800,000$	14.1%	3,883,000$	4.3%
Non réparti	0$	0.0%	970,000$	17.1%	970,000$	1.1%
Total	84,582,000$	100,0 %	5,662,000$	100,0 %	90,244,000$	100,0 %

Source : Compilation tirée des données de Statistique Canada, 2006.
*Comprend location de véhicule et fonctionnement d'un véhicule loué ou privé.
** Comprend transport, frais de transport et autres dépenses.

TABLEAU IV.B-1
Revenus, emplois et investissements des pourvoiries et des ZEC, M$ et nombre d'employés, 2006 et 2007

	Revenus	**Emplois**		**Investissements**
	Total	Nombre	Salaires	Total
Pourvoiries	8.60$	226	2.07$	1.53 $
ZEC	1.69$	70	0.55$	0.28 $
Total	10.29$	296	2.62$	1.81$

Sources : Portrait socio-économique des pourvoiries des Laurentides, année 2006, publié en juin 2008 (par ds2007) et Rapports financiers des Zecs pour la saison 2007.

Un total de 296 employés salariés travaille pour les pourvoiries ou les Zecs. La plupart d'entre eux ont des emplois saisonniers : les pourvoiries sont généralement en opération de 3 à 6 mois par année.

Au niveau des investissements, ces gestionnaires du territoire ont dépensé 1,8 M$ en 2006 ou 2007. La part du lion de ces investissements, soit 1,5 M$, a été réalisée par les pourvoiries. Le reste, soit 0,3 M$, a été investi par les ZEC.

- Les touristes québécois et canadiens consacrent 20 % de leur budget pour l'achat d'aliments à l'épicerie comparé à zéro pour les visiteurs des autres pays. Cette différence s'explique sans doute en partie par le but principal du voyage. On estime que près de la moitié des visiteurs viennent dans la MRC d'Antoine-Labelle pour visiter parents et amis.

- Le but principal du voyage explique sans doute aussi la différence entre le 17,0 % dépensé par les touristes québécois et canadiens pour l'hébergement et le 30,5% dépensé par les touristes des autres pays.

- Enfin, il est remarquable de constater que la catégorie des dépenses réalisées au titre des restaurants et bars a virtuellement la même importance pour tous les touristes : 21,3 % pour les touristes québécois et canadiens et 21,7 % pour ceux en provenance des autres pays.

TABLEAU V-2
Dépenses des Québécois, Canadiens et des touristes étrangers dans la MRC d'Antoine-Labelle, par catégorie d'activité, 2006, M$, estimation

Catégories	Dépenses Québécois*	Dépenses touristes Hors Québec**	Dépenses totales
Chasse	37,8 $	1,3 $	39,1 $
Pêche	54,1 $	2,2 $	56,3 $
Déplacements d'intérêt faunique	10,9 $	0,8 $	11,7 $
Activités plein air	50,3 $	3,1 $	53,4 $
Total	153,1$	7,4 $	160,5 $

Source : EcoTec Consultants
* Ventilation dépenses des Québécois dans MRC d'Antoine-Labelle. Voir la dernière colonne du Tableau V-1.
** Ventilation dépenses des non-Québécois dans MRC d'Antoine-Labelle. Voir Tableau IV.A

ANNEXE XI

Carte géographique

ANNEXE XII

OCCUPATION AMÉRINDIENNE

OCCUPATION AMÉRINDIENNE

« Depuis la période Archaïque, la rivière Rouge a joué un rôle essentiel dans le développement culturel, économique et politique de la région. En témoignant des occupations amérindiennes, de la colonisation, du commerce de la fourrure et de la drave, l'histoire de la rivière Rouge représente un atout inestimable pour notre patrimoine culturel. Les nombreuses municipalités qui s'alignent le long de ses rives témoignent des efforts de peuplement et plusieurs toponymes comme La Macaza, Lac Saguay, Lac Nominingue, ainsi que les différents sites archéologiques nous rappellent la présence des Algonquins et de leurs ancêtres dans la vallée de la Rouge. Cette histoire confère à la rivière une valeur patrimoniale non seulement pour la région, mais pour l'ensemble de la société québécoise.

La rivière Rouge est une rivière caractéristique de la province naturelle des Laurentides méridionales. En général paisible et sinueuse, elle compte aussi plusieurs rapides et chutes sur son parcours, de même que de nombreuses plages sablonneuses qui font que cette rivière est aujourd.hui très recherchée par les adeptes de baignade et de descente en eau vive. » [22]

« Si on avait décidé de créer une rivière à la suite d'une consultation populaire, lors de la dernière glaciation, ça aurait donné la Rouge. À la question « Qu'attendez-vous d'une rivière située à moins de deux heures des grands centres ? » on aurait obtenu, après répartition des indécis : qu'elle soit sauvage mais accessible par la route ; excitante tant pour les adeptes de sports extrêmes que pour les sportifs du dimanche ; qu'elle présente un intérêt patrimonial et historique ; et qu'elle compte des espèces biologiques intéressantes. La Rouge, c'est tout ça et bien plus. »[23]

« Le potentiel archéologique de la région de la rivière Rouge

2.3.1 Les travaux archéologiques effectués

Entre 1986 et 1995, des études archéologiques ont été effectuées dans les territoires non organisés de la M.R.C. d'Antoine-Labelle par la firme Ethnoscop Inc., en concertation avec la M.R.C. d'Antoine Labelle, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et le ministère de la Culture et des Communications. Cette démarche s'insérait dans le cadre d'un processus de gestion, de recherche et de mise en valeur des ressources archéologiques, et consistait en une étude du potentiel archéologique, suivie d'inventaires archéologiques. L'échantillonnage de tout le territoire non organisé a été effectué afin d'identifier et de distinguer douze « espaces-cibles ». Parmi ceux-ci, citons le « Lac de la Maison-de-Pierre » et « Lac Rouge et Rivière Rouge », deux points chauds situés dans le bassin versant de la rivière Rouge. Les travaux archéologiques effectués dans la M.R.C. ont permis aux archéologues de localiser 32 sites archéologiques datant de la période préhistorique et qui documentent les quatre derniers millénaires de l'occupation humaine dans la région. Les artéfacts mis à jour témoignent d'une occupation humaine sur les bords de la rivière Rouge entre 2000 et 4000 ans avant aujourd'hui. Les sites ont confirmé, avec des indices concrets, l'importance de la rivière Rouge dans l'histoire préhistorique du territoire. Elle représentait l'axe de circulation privilégié pour les occupants préhistoriques puisqu'elle offrait un accès facile à un vaste territoire et que l'occupation des lieux stratégiques le long de la rivière conférait aux occupants préhistoriques un moyen d'établir et de maintenir un contrôle stratégique et symbolique dans la région. Les sites et les artéfacts mis à jour dans les espaces-cibles Lac Rouge/Rivière Rouge et Lac de la Maison-de-Pierre ont permis aux archéologues de mieux comprendre l'utilisation de la rivière Rouge et sa participation dans les réseaux d'échange, d'exploitation et d'interrelations.

---

[22] Comité multi-ressources de la Vallée de la Rouge «La rivière Rouge, un joyau à protéger». P. 4- 2004
[23] Sauvé, M-R. « Le bonheur est dans la Rouge ». Géo plein air. Juin 2003. P. 52-53

Les sites ont aussi livré de nouvelles informations sur l'ouverture du territoire aux influences extérieures et la diversité des influences culturelles à travers le temps. La recherche dans la M.R.C. a répondu aux questions, comblé des vides, et a permis aux archéologues d'acquérir une solide base de connaissances sur le passé préhistorique de la région. »[24]

« 2.3.2.2 Description des espaces-cibles

Espaces-cibles Rivière Rouge et Lac Rouge

Les espaces-cibles Rivière Rouge et Lac Rouge sont situés sur les rives de la rivière Rouge, du lac Rouge et au débouché du déversoir du Petit Lac de la Maison-de-Pierre. Les zones inventoriées incluent des espaces sur les deux côtés de la rivière dans la ZEC Maison-de-Pierre et dans la réserve faunique Rouge-Matawin.

Résultats :

L'exploration des espaces-cibles Rivière Rouge et Lac Rouge a permis la découverte de près de 15 sites préhistoriques. Chaque site a livré près d'une dizaine d'artéfacts. Parmi les sites mis à jour, on a trouvé des artéfacts en pierre locales (ex : éclats de taille en quartz), des outils domestiques et des sites d'installation (structures de foyers), ce qui suggère la présence d'une ancienne habitation familiale.
(Inventaire Archéologique des Espaces-cibles Adonis, Mitchinamecus, Rivière Rouge et Lac Rouge dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, Été-Automne, 1995, Ethnoscop) »[25]

« 2.3.3.2 Le patrimoine archéologique: une ressource vulnérable

Les espaces-cibles en péril

Dans l'espace-cible Lac Rouge, parmi les 21 zones évaluées, 15 zones ont été considérées «érodées en partie», et six zones ont été «en partie perturbées» ou «complètement décapées» par l'aménagement de chemins dans les camps forestiers. Dans le même espace-cible, parmi les neuf sites mis à jour, deux ont été complètement détruits par les coupes forestières et la construction d'un chemin, et seulement un site était en grande partie en place. (Inventaire Archéologique des espaces-cibles Adonis, Mitchinamecus, Rivière Rouge et Lac Rouge dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle, Été-Automne, 1995, Ethnoscop).»[26]

[24] Comité multi-ressources de la Vallée de la Rouge «La rivière Rouge, un joyau à protéger». P. 24.1. 2004
[25] Comité multi-ressources de la Vallée de la Rouge «La rivière Rouge, un joyau à protéger». P. 26. 2004
[26] Idem note 24 – P. 31

ANNEXE XIII

Projet de mise en valeur des sites archéologiques

Projet de mise en valeur des sites archéologiques[27]

Autrefois…

En lien avec la demande de statut de parc national dans l'aire protégée de la Réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge, le projet de mise en valeur des sites archéologiques se veut le point de départ d'un circuit de mise en valeur de la richesse patrimoniale et culturelle de la Rivière Rouge.

Un secteur, aux confluents des rivières Rouge et Lenoir, selon Monsieur Jean Poirier, directeur de la firme Ethnoscop, présente un espace-cible tant au niveau préhistorique qu'historique. En effet, des études récentes, menées par la firme Ethnoscop dans les années '90, confirment l'importance de ce vecteur. Ce point chaud à valeur archéologique non négligeable doit être protégé et considéré dans les limites d'un site récréo-touristique attribuant une particularité régionale à ce type d'exploitation.

La rivière Rouge a longtemps été ce corridor achalandé des premiers occupants (voir carte en annexe), et ce, depuis plus de 5 000 ans. Les Amérindiens de l'époque des premiers contacts empruntaient aussi cette autoroute fluviale pour accéder à ce vaste territoire des Hautes Laurentides, riche en gibiers et flore nourricière. L'importance du réseau commercial entre les Européens et les autochtones de ces temps est un facteur qui a largement contribué au développement de ces terres. Les premiers colons du Curé Labelle viendront aussi profiter des richesses forestières en utilisant La Rouge comme premier transporteur.

Aujourd'hui….

Situé dans la Réserve Rouge Matawin, le site, à vocation patrimoniale et récréo-touristique, offrirait :

1. Des services tels :
   - ❖ Poste d'accueil : aménagement architectural en harmonie avec l'histoire et la nature ;
     - L'accueil touristique pourrait être construit selon le mode de construction autochtone et on pourrait retrouver à l'intérieur de ce bâtiment de l'information sur la philosophie amérindienne associée à cette construction, les plans de construction, l'aspect spirituel, etc. Le bâtiment de l'accueil touristique devient en soi une expérience touristique originale et éducative. Il pourrait même y avoir des artisans amérindiens à l'œuvre, une place pour l'artisanat local aussi, etc.
   - ❖ Panneaux interprétatifs des lieux au niveau historique, archéologique, géologique et de la biodiversité dont jouit le secteur;
   - ❖ Des photos d'artéfacts indiquant l'endroit de la découverte, l'âge de l'objet, à quoi il servait, quel peuple l'utilisait, etc. ;
   - ❖ Espaces d'hébergement rustique et camping sauvage (commodités sanitaires, tables de pique-nique) ;
   - ❖ Emplacements pour les feux ;
   - ❖ Débarcadères pour canots, kayaks et zodiacs ;

Ce projet de mise en valeur des sites archéologiques permettrait de documenter l'occupation du territoire par les amérindiens.

[27] Ce projet a été inspiré du projet de création et d'exploitation du ***Site Nipagan*** créé par l'organisme ***Les Gardiens du patrimoine***, Sylvie Constantin et Sylvain Généreux. Nipagan : mot d'origine algonguienne qui signifie « lit »; il a été choisi à la fois pour désigner le lieu de campement et pour le lit des rivières. Il est aussi en lien avec Mattawin, qui signifie « les eaux se rencontrent ».

2. Des activités telles :

- Canot-camping, rallyes et descentes de canots, kayaks et zodiacs avec moniteurs du parc national ;
- Démonstration des techniques de la chasse des premiers occupants autochtones ;
- Démonstration des activités de la vie quotidienne des femmes ;
- Pêche
- Randonnée pédestre ;
- Vélo de montagne ;

Demain…

Un accès routier réaménagé et un service de navette entre le poste d'accueil situé à la municipalité de L'Ascension et le site permettraient aussi aux futures touristes et résidants de mieux profiter des beautés de notre territoire laurentien.

Il serait possible d'ajouter des activités d'interprétation archéologique, des ventes de t-shirts « archéo » et « rivière », des photos ou des représentations d'artéfacts, ainsi que des cartes topographiques détaillées indiquant le réseau des sentiers pédestres.

L'exploitation du site du ***projet de mise en valeur des sites archéologiques*** s'inscrit parfaitement dans la foulée des perspectives gouvernementales en matière de développement durable. Sur le plan socio-économique, le site ajoute, par ces activités et services, un attrait touristique distinct, un souffle nouveau afin de combler les lacunes de notre milieu au plan culturel et environnemental.

Un projet qui se définit comme le fer de lance d'une exploitation positive des plus belles ressources naturelles du Québec.

ANNEXE XIV

Harmonisation des usages

LES PARTENAIRES (6) ET LE NOMBRE DE RENCONTRES RÉALISÉES	
La Zec Maison-de-Pierre	Deux rencontres, deux visites du territoire
La réserve Rouge-Matawin	Une rencontre, une visite du territoire Une rencontre à venir
Le Parc national du Mt-Tremblant	Deux rencontres, plusieurs contacts téléphoniques ou courriels, présence au comité de travail lors de plusieurs rencontres. Une présentation du projet à la table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant a été réalisée.
Municipalité de L'Ascension	Initiateur du projet de parc national
La MRC Antoine-Labelle	Membre du comité de travail Deux présentations du projet ont été réalisées, soit une au préfet et aux fonctionnaires de la MRC D'Antoine-Labelle et une présentation au conseil des maires.
Les forestiers	Deux rencontres ont eu lieu
La communauté Atikamekws de Manawan	Deux rencontres ont eu lieu Échange de correspondance.

HARMONISATION DES USAGES
CONTRAINTES ET POSSIBILITÉS

Nom de l'organisme	Contraintes	Possibilités
La Réserve Rouge-Matawin	Perte d'un territoire de chasse aux chevreuils Perte d'un territoire de chasse à l'orignal Perte de territoires de piégeage. Perte des revenus de la chasse sur ce territoire.	Augmenter le nombre de chevreuil et d'orignal puisque ce territoire sera protégé de la chasse donc pourrait faciliter la protection des jeunes gibiers. Assurer le maintien des revenus de la chasse à long terme sur le reste du territoire.
La Zec Maison-de-Pierre	Perte de territoire de chasse à l'orignal Perte de territoire de chasse aux chevreuils Perte de revenus reliés à la chasse dans ce secteur. Perte de sentiers de VTT dans les secteurs de la chasse aux chevreuils. Un camp de chasse sur ce territoire. Un camping situé dans l'aire protégée. Perte de territoire de piégeage.	Augmenter le nombre de chevreuil et d'orignal puisque ce territoire sera protégé de la chasse donc pourrait faciliter la protection des jeunes gibiers. Assurer le maintien des revenus de la chasse à long terme sur le reste du territoire.
La communauté Atikamekw	2009 : L'aire protégée touche à 80% du territoire qu'il réclame. Cela ne doit pas entrainer la perte de leurs activités. 2010 : Les familles de la communauté Atikamekw ont déjà signifié leur désaccord au MRNF. 2010 : Réponse des familles au comité du projet de parc national : : Ce nouveau statut inquiète plusieurs membres des familles. Plusieurs y voient un changement dans leurs droits ancestraux ainsi que dans leurs habitudes de fréquentation du territoire (chasse, pêche, trappe, cueillette, transport). Le territoire visé par le projet de parc provincial fait l'objet de revendication territoriale depuis plus de trente ans. Ils veulent tout mettre en œuvre pour protéger les droits des Atikamekw de Manawan sur ce territoire.	Augmenter l'emploi : 2010 - Les familles mentionnent aussi que plusieurs membres des familles concernées ont évidemment démontré un grand intérêt concernant les projets de développement et de création d'emploi accessible à des personnes de leur communauté.

Nom de l'organisme	Contraintes	Possibilités
Les forestiers	Perte d'une portion de territoire sous CAAF Conflit d'usage : Partage du chemin entre les camionneurs et les utilisateurs du futur parc national. Pas de transport forestier dans les parcs nationaux. Réseau routier à améliorer. Le chemin borde l'aire protégée. Il y aura donc la gestion d'ambiance (quantité de voyages de camions et leur bruit) et la gestion du visuel (préservation de bande de protection pour conserver la beauté des paysages) à faire. Les forestiers sont craintifs des contraintes supplémentaires que peu occasionner la proximité d'un parc national entre autres l'aspect sécurité. Tenir compte de l'utilisation des chemins et des coûts d'entretien des chemins.	Peut servir à obtenir ou renforcir l'image ou la certification de la coupe forestière « verte » pour les industriels qui possèdent des CAAF sur ces territoires. Partager les coûts d'entretien du chemin.
La municipalité de L'Ascension	Perte d'un territoire de chasse libre.	Aide à contrer la dévitalisation de la municipalité en faisant connaître son territoire ; le développement de certains lacs tels que : lac Brochet; lac Ackerson; lac Aux Poissons; lac Mousseau; les infrastructures d'activités de plein air telles que les descentes de canot sur la rivière Rouge, les sentiers de randonnée pédestre, les attraits touristiques comme les chutes Ackerson. La hausse d'achalandage au village peut permettre également d'aider à maintenir les commerces avec les emplois qu'ils génèrent (garage, épicerie, restaurant, école primaire, etc.).

Nom de l'organisme	Contraintes	Possibilités
Le parc national du Mont-Tremblant		Augmente la superficie de territoire qui sera protégé et accessible à la pratique d'activités de plein et de découverte. Préserve un paysage laurentien actuellement absent du parc national du Mont-Tremblant. Augmente et diversifie l'offre du parc national du Mont-Tremblant : • Canot en eau vive ; • Découverte de nouveaux paysages ; • Le projet culturel autochtone et des sites archéologiques qui s'inscrit dans une approche de « culture nature » un parc national au sud du Québec qui aborde le thème amérindien. Territoire satellite qui peut devenir propice à la protection du gros gibier.

VISITE DU TERRITOIRE ET SOLUTIONS SELON LES ZONES D'HARMONISATION : situation en date du 10 décembre 2010.

La Zec Maison-de-Pierre et la réserve Rouge-Matawin, constat :

- *Lors de la visite du territoire au printemps 2010 dans la Zec Maison-de-Pierre, nous avons constaté que les coupes forestières avaient altérées la beauté du paysage de façon importante. Il a aussi été observé qu'il n'y avait pas de facilité d'accès à la rivière.*

  En ce qui concerne la réserve Rouge-Matawin, les points d'intérêts sont plus nombreux et plus attrayants. Plusieurs endroit déjà aménagés ont un potentiel touristique intéressant tant au niveau de la beauté des paysages (points de vue sur des lacs, des marécages, des montagnes) que de l'accès à la rivière ou de l'accès à des lacs.

  Compte tenu des constatations mentionnées lors de la visite du territoire, les membres du comité conviennent de ce qui suit concernant le projet de parc national :

  D'inclure la partie de l'aire protégée située dans la Zec Maison-de-Pierre et préserver le site archéologique du ruisseau Maison-de-Pierre. Afin de simplifier la gestion du territoire, l'accès au territoire du projet de parc pourrait être situé dans la réserve Rouge-Matawin, là où se trouvent les plus beaux paysages. Il est proposé que le côté gauche du chemin forestier situé dans la réserve Rouge-Matawin devienne la limite du parc national jusqu'au lac Rouge.

La zone de chasse libre de la municipalité de L'Ascension

- *Cette partie de territoire est toujours conservée pour le projet de parc national.*

La communauté Atikamekw de Manawan

Suggestion pour l'harmonisation des usages :

- *Le projet de parc national empiète sur le territoire réclamé par le peuple Atikamekw de Manawan dans la MRC Antoine-Labelle. Le comité souhaite minimiser les impacts pour la nation Atikamekw. Il est donc proposé que le peuple Atikamekw puisse poursuivre ses activités traditionnelles l'hiver (chasse, trappe).*

  Le peuple Atikamekw de Manawan réclame un territoire d'environ 4050 Km2 dans la MRC Antoine-Labelle. Le projet de parc national représente environ 2% du 4050 Km2 réclamé par la communauté Atikamekw de Manawan dans la MRC Antoine-Labelle. Quand au projet de parc national, il représente 116 km2 . De ce 116 Km2, c'est approximativement 93.13 Km2 (soit 80% du territoire du projet) qui est réclamé par la communauté Atikamekw de Manawan

Les forestiers

Suggestion pour l'harmonisation des usages

<u>Les forestiers et les utilisateurs du parc :</u>

- *Du 1er novembre au 30 avril :*
  Les forestiers utilisent le chemin pour le transport du bois.

- *Du 1er mai au 30 octobre :*
  Le parc national utilise le chemin

Un partage des coûts pour l'entretien du chemin pourrait être envisagé.

HARMONISATION DES USAGES

- *La municipalité de L'Ascension avance des pistes de solution.*
- *La municipalité n'a pas de pouvoir formel dans la gestion de ces territoires, uniquement un pouvoir d'influence. Les rencontres avec les partenaires se poursuivent.*
- *La municipalité ne peut garantir des résultats sur des éléments pour lesquels le MDDEP et le MRNF sont décisionnels.*

En 2011, des consultations sont déjà prévues par le MDDEP dans le cadre des étapes d'acquisition du statut d'aire protégée de la réserve aquatique de la Vallée-de-la-Haute-Rouge.

ANNEXE XV

Lettres d'appui